

# Journée "Culture et économie solidaire"

25 janvier 2007

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) • Paris

## RETRANSCRIPTION

Cette journée a été organisée par la Chaire relations de service du Cnam, l'Ufisc (Union Fédérale d'intervention des structures culturelles), et l'association Opale / Cnar Culture, en partenariat avec le Lise (Cnam/CNRS)..



Fonds social européen

Contactez l'équipe d'organisation de cette journée :

Association OPALE • 45 rue des Cinq diamants, 75013 Paris • Téléphone : 01 45 65 2000 •

Fax : 01 45 65 2300 • E-mail : [opale@culture-proximite.org](mailto:opale@culture-proximite.org) • Site web : <http://www.culture-proximite.org> •

## Sommaire

---

### Ouverture de la journée

Introduction de la journée par Daniel Thoulouze, directeur de la recherche au Cnam .....	3
Présentation de la journée par Jean-Louis Laville, sociologue et co-directeur du Lise (Cnam / CNRS), Louis Joinet, Président de l'Ufisc et Bruno Colin, directeur d'Opale .....	5

### Le manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture

Introduction au Manifeste par Philippe Berthelot, secrétaire général de l'Ufisc .....	7
Présentation du Manifeste et de ses principaux éléments de contenu par Shirley Harvey, administratrice du Citi (Centre international du théâtre itinérant) et Serge Calvier, vice-président de la Fédération des arts de la rue .....	8
Mise en perspective et contributions au débat par Gérôme Guibert, docteur en sociologie, Arthur Gautier, doctorant en sciences de gestion au Lise et Laurent Gardin, maître de conférences en sociologie à l'université de Valenciennes .....	11
Débat .....	20

### Quelles richesses produisent nos activités artistiques et culturelles ?

Quelles richesses produisent nos activités artistiques et culturelles ? contribution au débat par Philippe Henry, maître de conférence au département d'études théâtrales de l'université Paris 8 .....	30
Réflexions introductives sur les richesses générées par les compagnies de création et les lieux de diffusion par Bruno Cochet, metteur en scène et membre du Synavi (Syndicat national des arts vivants) et Laetitia Boule, metteur en scène et membre du Citi (Centre international du théâtre itinérant) .....	33
Mise en perspective à partir d'une critique des indicateurs de richesse par Patrick Viveret, philosophe, magistrat à la cour des comptes, fondateur du projet SOL, .....	37
Débat .....	40

### Conclusions de la journée

Quels liens envisager entre les organisations du secteur culturel et le mouvement de l'économie solidaire ? par Madeleine Hersent, co-présidente du Mes (Mouvement pour l'économie solidaire) .....	50
Les associations artistiques et culturelles ont-elles une place et un rôle à jouer dans les réflexions et les politiques liées à l'économie sociale et solidaire ? par Jean-Louis Laville .....	53
Conclusion de la journée par Louis Joinet, président de l'Ufisc .....	58

# Introduction de la journée

par **Daniel Thoulouze**, directeur de la recherche au CNAM

---

**Daniel Thoulouze** (directeur de la recherche au CNAM)

**Un autre modèle économique / la relation chercheurs - acteurs**

*De nombreux points communs entre le musée des Arts et Métiers et les structures membres de l'Ufisc : dans les valeurs, les spécificités, les préoccupations... dans des objectifs ne répondant pas qu'à la loi du marché.*

*La recherche comme la création : une économie immatérielle*

Merci. D'abord pour commencer, je voudrais vous souhaiter la bienvenue au Conservatoire National des Arts et Métiers, au CNAM, pour cette journée que Jean-Louis Laville vient de présenter. Le CNAM est un grand établissement qui a deux siècles, qui a été fondé sous la Révolution dans un grand élan de générosité. Il a trois missions : une mission principale de formation permanente tout au long de la vie pour les personnes déjà en activité et non pas en formation initiale comme les universités et les grandes écoles traditionnelles. Ce premier point montre son implication sociale et professionnelle. Sa seconde mission est la recherche et vous êtes aujourd'hui dans une activité de recherche avec le laboratoire LISE qui est un laboratoire CNAM – CNRS. Sa troisième activité est la culture scientifique et technique au sens large car, pour nous, la technique inclut justement les services et ne porte pas uniquement sur des objets industriels ou scientifiques.

Si Jean-Louis Laville m'a demandé d'intervenir, c'est en tant que directeur de la recherche. Mais, en ce qui me concerne, quand j'ai lu le manifeste de l'Ufisc, c'est beaucoup plus en tant que directeur du musée des Arts et Métiers et que directeur de la culture scientifique et technique que je me suis senti concerné : j'ai découvert de nombreux points communs entre vos préoccupations, vos spécificités, vos valeurs et les nôtres.

Le musée des Arts et Métiers est un musée de l'Education nationale. Si le CNAM s'appelle Conservatoire, c'est parce qu'il est un lieu d'accumulation d'objets, de savoirs, de connaissances qui sont ensuite explicités au grand public. Initialement, il a été créé pour développer l'innovation ; les services n'existant guère, il y a deux siècles. Nous sommes donc un musée de l'Education nationale avec un patrimoine important, 80 000 objets à peu près, qui sont hérités des siècles passés et qui représentent sans doute la collection la plus riche du monde... Avec de nombreux locaux, une dizaine de milliers de mètres carrés, avec des réserves : 75 personnes. Cela peut vous paraître extrêmement important par rapport à la taille de vos micro-entreprises, mais d'un autre côté, on est bien une micro entreprise à côté de La Villette, du Louvre, de la BNF qui sont 20 fois plus grands que nous. On est donc intermédiaire entre les grands établissements et vos micro-entreprises.

Autour de ces objets, c'est l'animation qui nous rapproche beaucoup de vous et de vos problématiques ; c'est cette mise en scène vivante autour des objets par des médiateurs, des démonstrateurs - nom qui avait été déjà donné par l'abbé Grégoire, il y a deux cents ans - qui me paraît me rapprocher de vos préoccupations. Ils sont une dizaine seulement à élaborer toute cette mise en valeur, cette mise en scène autour des objets : on n'a pas des objets exposés comme des tableaux dans un musée de peinture ! Ces objets techniques sont à insérer dans la société où ils ont été inventés.

En prenant connaissance de l'exposé de vos spécificités, citoyennes ou démocratiques, du souci d'autonomie de gestion que vous avez pour pouvoir exprimer votre créativité, j'ai constaté que nous avons, dans beaucoup de domaines, les mêmes soucis parce que la gestion publique n'est absolument pas adaptée à ce genre de choses. Parce que ces objets s'insèrent dans un territoire, dans une population, dans une histoire passée, présente et ils

n'obéissent pas aux lois du marché... pas du tout... Aucune culture que je sache, n'obéit aux lois du marché.

J'ai donc senti beaucoup de préoccupations proches des nôtres : vos modes de fonctionnement et les rapports de travail ; la pluriactivité que vous avez dans des micro entreprises, on a besoin de la même, sinon le musée n'est plus une organisation, c'est un peu une organisation militaire, ce qui ne nous intéresse pas. Qu'on soit plus grand, qu'on soit plus petit dans nos entreprises, on a beaucoup de points qu'il faut développer qui sont proches. Nous ne sommes pas identiques, mais j'ai senti de très nombreuses résonances entre vos préoccupations et les nôtres. Et, je pense qu'on essaiera de mettre à profit ce que vous allez dire aujourd'hui.

Je pense aussi qu'il y a beaucoup de proximité aussi avec les chercheurs. En fait, la recherche est relativement individuelle... c'est une espèce de créativité aussi... elle n'est pas artistique, mais elle n'en est pas si loin souvent, parce qu'il ne faut pas croire que la rationalité soit si forte que ça. Dans la recherche, la rationalité, on l'exprime après dans des équations ou dans dieu sait quoi encore... mais en fait, ce qui compte au début, c'est quand même l'idée et les approximations : on a une idée en tête qu'on veut faire avancer. Je crois que c'est assez proche de vos idées.

Cette économie de l'immatériel qui se développe et prend de plus en plus de place dans notre société, je crois qu'il faut vraiment qu'on réfléchisse beaucoup à comment la mettre en œuvre, comment la rendre un peu libre et non pas coincée dans une économie trop rigide.

## Présentation de la journée

par **Jean-Louis Laville**, sociologue et co-directeur du Lise (Cnam / CNRS)

**Louis Joinet**, Président de l'Ufisc

et **Bruno Colin**, directeur d'Opale

---

**Jean-Louis Laville** (sociologue et co-directeur du Lise (CNAM/CNRS))

**Un autre modèle économique / la relation chercheurs - acteurs**

*Deux réflexions : un modèle économique différent du « tout public » ou « tout privé » s'adaptant mieux aux structures artistiques et culturelles et une co-élaboration des savoirs entre chercheurs et acteurs*

Bonjour à toutes et à tous, merci d'avoir répondu à notre invitation. Je suis Jean-Louis Laville, titulaire de la chaire relation de service au CNAM et je voudrais vous dire en deux mots pourquoi, de notre point de vue, nous avons voulu organiser cette rencontre.

Le premier, c'est l'extraordinaire créativité culturelle et sociale qu'on peut retrouver aujourd'hui dans une multitude d'initiatives... Et en même temps, le sentiment – convergeant avec ce qu'on peut voir dans d'autres champs d'activités – que cette créativité ne peut pas complètement exprimer ses potentialités parce que, en fait, elle est rabattue sur des cadres non adaptés. En effet, nous héritons d'une société divisée en deux : le tout public et le tout privé. Il me semble que la question qui se pose, c'est comment on peut réfléchir et agir pour légitimer un modèle socio-économique qui soit congruent avec vos projets. C'est sur cette thématique qu'on voulait avancer avec vous aujourd'hui.

Un deuxième point, corollaire du premier, est que dans une société où, de plus en plus, on parle de société de la connaissance, de production immatérielle, il y a un changement de la nature même de l'économie par rapport à la société industrielle : on ne peut pas aborder les rapports entre acteurs et chercheurs de la même façon ; on ne peut plus considérer la recherche de manière positiviste en pensant que les faits sociaux sont des objets et que les gens, sur lesquels on travaille, sont aussi des objets. Les modes d'élaboration de la connaissance ont changé et le thème de cette journée, c'est aussi de voir si, en tant que producteurs de connaissances, comme acteurs de l'art et de la culture et comme acteurs de la recherche, nous pouvons délimiter ensemble un certain nombre de points qui, pour la réflexion et l'action, méritent approfondissement. Il s'agit d'essayer de mettre en route –s'il y a un intérêt mutuel – une démarche de co-élaboration des savoirs.

Donc voilà ce qui nous a incités, avec Opale, avec l'Ufisc, à promouvoir cette journée.

**Bruno Colin** (directeur d'Opale)

**Economie solidaire / public / la relation chercheur acteur / le manifeste de l'Ufisc**

*Un rapprochement entre réseaux de la culture et recherche sur l'économie solidaire intéressant. 110 acteurs associatifs sur 170 personnes présentes et une réflexion à amorcer entre chercheurs et acteurs...*

Bonjour, trois petits mots.

Le premier pour témoigner d'une petite émotion mêlée d'excitation : ce rapprochement entre les réseaux de la culture et la recherche sur l'économie solidaire, nous avons commencé à en parler dans notre revue Culture et Proximité en 1997... Nous avons aussi participé à la création de l'Inter-réseaux de l'Economie solidaire, qui est devenu ensuite Mouvement de l'Economie Solidaire. Madeleine Hersent, qui est présente ici et est coprésidente de ce mouvement, vous en parlera en fin de journée... Avec une difficulté : pour nous qui ne sommes pas un organisme représentatif, nous ne pouvions pas parler au nom des réseaux associatifs de l'art et de la culture.

Nous pouvons seulement témoigner que dans toutes les initiatives que nous pouvions rencontrer, il y avait matière à développer une réflexion autour de l'économie solidaire.

Deuxième point : qui est présent aujourd'hui ?

Il y a théoriquement 170 participants qui se répartissent à peu près de la façon suivante : 110 acteurs associatifs, en majorité, de l'art et de la culture : essentiellement des compagnies, des lieux de diffusion et représentants fédéraux ou syndicaux. Il y a une vingtaine de chercheurs et d'universitaires : maîtres de conférence, doctorants, étudiants. 15 personnes qui représentent des collectivités : administrations, Ministère de la Culture, Conseil Régional, un Conseil Général, la FNCC... 15 personnes liées aux dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) si certains d'entre vous connaissent, présence qui est naturelle puisque nous assumons une fonction d'animation d'un centre national de ressources sur ce dispositif. Et puis, une dizaine de personnes d'origines diverses : centres de ressources du domaine culturel ou mouvement d'économie solidaire. Donc très forte majorité d'acteurs culturels...

Parmi les 110 acteurs associatifs présents, la moitié sont membres d'organisations professionnelles dont 40 de l'Ufisc, co-organisateur de cette journée, et dont le manifeste sera un peu le fil rouge de la journée. Et, une quinzaine d'autres réseaux... On peut citer la COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et communication), Peuple et Culture, la Ligue de l'Enseignement. L'autre moitié, donc 55 acteurs culturels, ne font pas état d'une affiliation particulière. On compte également dans la salle 40 signataires de la déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire que nous avons lancée l'année dernière et qui a recueilli à ce jour 250 signatures... et parmi ces 40 signatures, il y a 17 membres de l'Ufisc, 3 membres de la COFAC, 20 acteurs ne faisant pas état d'une affiliation particulière.

Troisième petit mot : je voulais juste préciser dans quel esprit se déroulait cette journée. Elle se veut une réelle journée d'échanges entre acteurs et chercheurs avec le manifeste de l'Ufisc comme fil conducteur. Donc elle n'a pas d'autres enjeux que de chercher ensemble d'autres façons de dire, pour exprimer peut-être d'autres façons de faire. Le principe que l'on a adopté pour la journée est que les acteurs parlent en premier de leurs pratiques et de leurs questionnements, en duo ou en trio, face à la salle. Les chercheurs interviennent ensuite pour apporter un éclairage sur ces pratiques selon un point de vue théorique particulier ou pour élargir ces avis exprimés à des problématiques de société plus globales. De larges temps de débat avec la salle sont prévus, que nous souhaitons vraiment animés par un esprit de co-construction et de recherche collective... Il n'y a pas ici d'enjeux particuliers, de représentation ou autre, si ce n'est d'apprendre à se connaître et à se reconnaître mutuellement.

**Louis Joinet** (président de l'Ufisc)

#### Histoire de l'Ufisc

Dans le document de l'Ufisc, il y a une erreur fort heureuse : on a beaucoup discuté sur lui, si bien que ça a demandé du temps ; on était 1000 au départ, on est 1500 aujourd'hui, c'est une erreur positive importante à signaler. Au départ, on était 5 structures, déjà multidisciplinaires : les musiques nouvelles, cirque, le théâtre itinérant et... actuellement on est 11 structures qui, elles, regroupent plusieurs structures et c'est ça qui fait 1500.

Nous sommes des lieux d'accueil multidisciplinaires et ouverts à toutes les disciplines et pas seulement à l'artiste en tant que tel. Quand nous nous sommes créés en 1999, c'était sur une question fiscale sur la non lucrativité... d'où le nom !

# Introduction au Manifeste

par **Philippe Berthelot**, secrétaire général de l'Ufisc

---

**Philippe Berthelot** (secrétaire de l'Ufisc)

**Histoire de l'Ufisc / Evolution de l'Ufisc**

*La construction d'un regroupement d'acteurs artistiques et culturels autour de la question de la lucrativité et des impôts commerciaux, puis une participation à des réflexions plus générales : l'intermittence, la vie associative...*

On s'est retrouvé à plusieurs organisations - arts de la rue, théâtre, théâtre itinérant, scènes de jazz, musiques dites amplifiées, actuelles, etc. - à réagir à une décision d'ordre fiscale (instruction fiscale de 98 sur la lucrativité des associations) qui était largement validée, à l'époque, par le Ministère de la Culture et le SYNDEAC : La plupart de nos activités se retrouvaient relever directement des impôts commerciaux sans alternative aucune. Suite à une journée d'étude : on a commencé à regarder quels étaient nos différents positionnements, où on voulait aller ; puis on a fait un séminaire de travail pendant deux, trois jours où on a appris à mieux se connaître. On a constaté ainsi que notre réflexion allait bien au-delà de la problématique de la lucrativité des activités que nous menions : quelles que soient les disciplines artistiques, on se retrouvait sur beaucoup d'aspects d'ordre socio-économique. On a commencé donc à peaufiner notre argumentaire pour convaincre Bercy, sans passer par le Ministère de la Culture. Il a fallu nous structurer en association et choisir un nom - je crois que Serge est très largement contributeur -, on a trouvé drôle de se présenter comme ça à Bercy. C'est ainsi que les services du budget ont découvert qu'il existait un autre monde dans la culture que celui présenté par le SYNDEAC.

Le fait de travailler sur des fiches techniques nous a obligés à savoir aussi qui on était, qui on devait être ou vers quoi on voulait tendre. Nos réunions régulières nous ont conduit à travailler sur des modèles de gestion et l'idée d'associer des chercheurs, est venue assez tôt.

Est arrivé alors le conflit de l'intermittence, dans lequel nous nous sommes jetés à corps perdus, et qui nous a recentré sur la problématique de l'emploi et les questions de fond : « sommes-nous employeurs ? Nos structures le sont-elles ? On ne l'est pas vraiment, mais on l'est un peu... Bref, la nécessité de rentrer dans la lutte et en même temps de fournir des argumentaires... C'est à ce moment-là que Philippe Henry nous a rejoints. Il y a eu un premier acte contributif en juin 2003 en amont du protocole de l'UNEDIC. L'idée d'aller plus loin dans la définition de ce qu'on veut porter, de ce qu'on souhaite assumer était en germe.

C'est comme ça que j'introduirais le manifeste. Dans le même temps, l'UFISC a investi aussi le champ dit associatif... Nous sommes normalement nommés au CNVA depuis 15 jours. Nous avons fait partie du comité de suivi à l'Assemblée nationale, dès son démarrage, le 8 décembre 2003, ce qui nous a permis de travailler avec d'autres types de personnes - notamment des parlementaires de différents bords - et de nous confronter à la problématique syndicale. Dans l'Ufisc, vous avez trois syndicats : le SMA, syndicat des musiques actuelles, le syndicat du cirque de création et le SYNAVI. Cette dimension-là aussi nous est apparue importante pour « acter » nos réflexions, participer à des tours de table et des négociations.

Voilà où on en est. Le manifeste, c'est un point de repère et mais c'est aussi un travail collectif qui nous oblige à mieux nous connaître et à mieux savoir où on veut aller.

**Louis Joinet**

Quand je me suis immergé dans l'union FISC, l'économie solidaire, j'ai découvert un monde. A l'époque, je résumais ça un peu à ces boîtes de café du commerce durable. Et, j'ai découvert une énorme effervescence qui m'a intéressé comme juriste ; je n'imaginais pas qu'il y aurait autant de monde autour d'un sujet qui nous réunit maintenant, aujourd'hui, grâce au CNAM.



# Présentation du Manifeste et de ses principaux éléments de contenu

par **Shirley Harvey**, administratrice du Citi (Centre international du théâtre itinérant)  
et **Serge Calvier**, vice-président de la Fédération des arts de la rue

---

**Serge Calvier** (vice-président de la Fédération des arts de la rue)

**Economie solidaire / 3<sup>ème</sup> voie économique**

*Une demande de non fiscalisation de l'activité culturelle et une demande de reconnaissance d'une 3<sup>ème</sup> voie entre secteur marchand et secteur public*

Pourquoi en est-on arrivé là ? Pourquoi en est-on arrivé à se faire de multiples réunions pour essayer de mettre noir sur blanc quelques vagues notions qui nous rassemblent, qui nous identifient et qui nous motivent peut-être aussi. Parce qu'on s'est rendu compte qu'on était trop discret sur nos pratiques. Dans le monde du spectacle, on est en association, mais souvent « par défaut, parce qu'on n'a pas trouvé mieux ». On a des pratiques solidaires, mais sans le savoir. Je viens des arts de la rue ; s'il y a une trentaine d'années, on est sorti du théâtre pour aller dans la rue, c'était pour des raisons très proches d'« un service d'intérêt général », du rôle de la culture par rapport à un large public, de la gratuité... des notions qu'on retrouve dans les champs solidaires mais, il y a une trentaine d'années, je ne sais pas si l'économie solidaire était déjà une notion existante.

Tous ces points par rapport à la vie associative, réelle mais non revendiquée, à certaines pratiques économiques dans le cas d'une sous économie de la culture faisaient qu'on était dedans, sans vraiment en avoir conscience, sans vraiment le dire. Ce qui nous en a fait prendre conscience, c'est la création de l'Ufisc : face à cette directive fiscale, on s'est retrouvé à réfléchir sur le fond et à intervenir auprès de Bercy et du Ministère de la Culture qui était opposé à notre action, c'est-à-dire à revendiquer que la création artistique n'est pas une chose lucrative en soi, que la création artistique n'a pas à être soumise et assimilée aux impôts commerciaux. Or, ce qui nous a mobilisés, c'est que le Ministère de la Culture était allié à l'organisme représentatif du monde culturel, le SYNDEAC. Ils avaient négocié qu'à partir du moment où il y avait un artiste professionnel dans une structure artistique ou culturelle, cette structure avait une activité commerciale et devait être soumise aux impôts commerciaux. Ceux qui ont de grosses masses salariales pouvaient échapper à la taxe sur les salaires et, avec un bon comptable, échappaient aux impôts commerciaux. Panique dans nos petites structures, petites compagnies qui allaient se retrouver greffées d'une comptabilité surabondante, de tas de formalités à remplir et surtout, qui étaient énervées parce que si on développe nos projets d'action culturelle, de création artistique, ce n'est pas pour faire du profit ! On n'a rien à voir avec le système commercial et l'imposition commerciale ! Donc à partir de là, on est allé voir Bercy, on s'est battu sur le fond et là, à notre grand étonnement alors que le Ministère de la Culture et le Syndeac ne voulaient pas entendre parler de nous, on a rencontré des fiscalistes à Bercy qui nous ont dit « mais on est d'accord avec vous ». Pour nous, tout ce qui était culturel ne devait pas être fiscalisé.

A partir de là, on s'est dit : plutôt que de laisser parler nos institutions et le Syndeac, qui soi-disant, parlent en notre nom à tous, il faut qu'on se regroupe pour faire entendre notre voix : une sorte de 3<sup>ème</sup> voie entre le secteur institutionnel et le secteur marchand. Petit à petit, on s'est retrouvé, comme l'a expliqué Philippe, sur des problématiques d'emploi... Et on a fait connaissance... On a découvert que, quels que soient nos horizons, que l'on soit lieu de diffusion, lieu de résidence, d'accueil, lieu de fabrique comme on dit dans les arts de la rue, compagnie, etc, on avait tous quasiment les mêmes problématiques de survie qui nous motivaient par rapport à nos projets artistiques, culturels, de développement et aussi, les



mêmes types de fonctionnement et d'agir. Donc petit à petit, l'Ufisc a grossi : elle est partie de 4 associations fondatrices à 11 à l'heure actuelle et, au fur et à mesure, il nous paraissait évident qu'il fallait qu'on s'affirme encore plus, en particulier vis-à-vis de la crise de l'intermittence où là, on s'est retrouvé coincé entre des syndicats d'organisation professionnelle traditionnels et les syndicats représentants ou les coordinations représentantes des intermittents. Et nous, on se retrouvait dans une position intermédiaire, avec un rôle à jouer. Donc, ça nécessitait de mettre en avant nos pratiques, nos valeurs, nos points communs et nos revendications pour se faire reconnaître et faire reconnaître cette 3<sup>ème</sup> voie des structures, petites en majorité, mais très grandes en nombre. Parce que statistiquement, et le rapport Auclerc l'a montré au Ministère de la Culture, le monde artistique, des petites structures non dépendantes d'autorités ou de collectivités locales directement, ayant une autonomie de gestion et sous statut associatif représentent 80 à 90 % des structures artistiques et culturelles.

**Shirley Harvey** (administratrice du CITI)

### **Le manifeste de l'Ufisc**

*Une recherche de valeurs communes, un constat du secteur et une revendication : être dans une économie se situant au-delà des frontières tout public – tout privé.*

J'ai pour mission d'aborder le contenu du manifeste. Je voudrais, avant tout, vous raconter comment ça s'est élaboré pour vous montrer l'esprit dans lequel ça a été fait.

Il y a un groupe de travail qui s'est constitué en octobre 2005, donc il y a un peu plus d'un an, pour réaliser ce projet avec la collaboration de chercheurs, Philippe Henry qui interviendra cet après-midi, et puis Arthur Gauthier qui est à nos côtés. Ce manifeste se décline en trois parties et chaque partie a correspondu à une étape de travail. A l'issue de chaque étape, il y a eu une pause pour vérifier auprès de nos membres si nos propos étaient justes ; on avait besoin de cette approbation pour avancer davantage et s'engager un peu plus. Le point de départ a été : quelles sont les valeurs qu'on partage ? Ca c'était un premier niveau et puis, une destination et entre ces deux pôles, il fallait bien envisager la réalité de ce que nous étions au quotidien.

Le manifeste de l'Ufisc s'appelle : « pour une autre économie de l'art et de la culture »... Et, cette phrase, en elle-même, est presque une question : cet « autre » qu'est-ce qu'on y met dedans, d'une certaine manière, ce texte est amené à naviguer pour répondre à cette question. Ce sera aussi bien à l'extérieur de l'Ufisc, c'est l'objet de notre réunion qu'à l'intérieur de l'Ufisc par un processus d'appropriation des membres de l'Ufisc.

La première partie qui s'intitule « ce qui nous unit », c'est un peu la coque du bateau, c'est le sol sur lequel chaque membre s'ancre. Elle se traduit, à la fois, par une histoire commune qui s'est développée pendant ces 30 dernières années avec une multitude d'activités, de naissance de structures, de disciplines et avec à côté de ça, un engouement de la part du public pour ça et puis une difficulté de moyens... là, je fais un peu court. Et puis après, dans cette première partie, il y a les valeurs... Alors, j'en cite quelques-unes : la démocratie, l'initiative privée, l'autonomie de gestion, la proximité avec le territoire, les habitants.

La deuxième partie concerne nos modes de fonctionnement : c'est l'équipage. Comment on travaille, comment on s'organise, qu'est-ce qui anime nos activités ? C'est décrire qui nous sommes, malgré les différences de disciplines artistiques et de structures, qu'elles soient des structures de diffusion, d'accompagnement ou de création.

La troisième partie, la finale, s'intitule « ce que nous revendiquons » : c'est notre voile commune, celle qui nous permet de découvrir d'autres terres pour pouvoir répondre à cette AUTRE économie et de construire cet environnement socio-économique qu'on a revendiqué, qui nous est spécifique, qu'on a intitulé « économie non lucrative de marché » de façon peu orthodoxe donc, ça peut être un sujet de débat.

La question est de savoir, maintenant, si les organisations qu'on représente, qui sont à finalité non lucrative et cette économie plurielle qui nous appartient, est-ce que c'est de l'économie solidaire ? On pourrait dire que ça en a la couleur, le goût mais est-ce que c'est

de l'économie solidaire ? Je ne sais pas. C'est peut-être le moment d'amorcer une réponse...

Pour terminer, je mettrais en avant deux questionnements qu'on a eus au moment où on a rédigé le manifeste. Le premier questionnement, c'est l'économie plurielle. Inhérente à la première partie, on l'a énoncée comme une valeur. Mais est-ce vraiment une valeur : est-ce qu'on la revendique comme telle ou est-ce que c'est quelque chose de subi par faute de moyens. Je ne sais pas si, dans les autres secteurs d'activité, on se pose cette question-là. Et la deuxième question qui est propre à la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> partie, c'est jusqu'où va l'esprit coopératif : aussi bien dans nos structures dans le rapport employé - employeur par exemple, que vis à vis des autres structures c'est à dire les plus fortes par rapport aux plus faibles.

## Mise en perspective et contributions au débat

par **Gérôme Guibert**, docteur en sociologie,

**Arthur Gautier**, doctorant en sciences de gestion au Lise

et **Laurent Gardin**, maître de conférences en sociologie à l'université de Valenciennes

---

**Gérôme Guibert** (sociologue et chercheur au Lise (CNAM/CNRS))

Economie plurielle / Economie solidaire / Investissement / différence art – culture / Transgression / relation chercheur - acteur

Bonjour, je suis Gérôme Guibert, docteur en sociologie et chercheur au Lise, le laboratoire que co-dirige notamment Jean-Louis Laville, qui est localisé ici au CNAM, et qui se questionne notamment sur les problématiques de la sociologie économique et, entre autre, l'économie plurielle. Le Lise a été impliqué dans la constitution du manifeste de l'Ufisc. On a décidé de se poser quelques questions que vous vous posez sans doute aussi pour réagir à ce manifeste : ce sont des idées sont posées pour le débat. Plutôt que de revenir à des outils théoriques qu'on retrouve, on s'est dit avec Arthur et Laurent, que ça pourrait être pas mal de proposer un des éléments théoriques qui caractérise l'économie plurielle et qui peut être représenté par le schéma qui est ici projeté, que je voudrais très sommairement vous présenter avant de vous proposer 4 réactions qui vont en partie être articulées sur ce schéma.

### *L'économie plurielle et l'économie solidaire*

L'économie plurielle pose que, dans la société, le fonctionnement économique n'est pas limité à un seul type de logique. Tout phénomène économique, qu'il soit au sein de l'individu, de l'entreprise, d'une structure convoque plusieurs logiques économiques qui sont différentes. On pourrait les résumer – à la suite des travaux d'un économiste, Karl Polanyi, du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle – autour de 3 logiques. La 1<sup>ère</sup>, c'est celle que vous voyez sur votre droite : l'économie marchande : c'est la logique de l'échange sur un marché avec une offre, une demande, un prix d'équilibre.

Un deuxième type d'économie est ce qu'on pourrait appeler l'économie non marchande, qui concerne plutôt la redistribution. Par exemple, vous payez des impôts qui sont redistribués, grâce aux institutions publiques. C'est une logique centralisée qui n'est pas articulée au marché. On connaît bien ces deux oppositions dans les argumentaires politiques. Par exemple, certains seraient plus proches de l'économie marchande et se diraient libéraux ; d'autres seraient plus proches de l'économie centralisée, ce qui s'est passé dans les Pays de l'Est à un certain moment.

Mais il y aurait un 3<sup>ème</sup> type d'économie auquel on est confronté tous les jours et qu'on pourrait nommer : économie non monétaire. Là, c'est encore différent, puisque tout ce qui ne va passer ni par le 1<sup>er</sup>, ni par le 2d, qui n'est pas uniquement défini par défaut mais qui est également une réalité puisque c'est peut être l'économie la plus caractéristique de certaines sociétés qui fonctionne autour du troc, du don contre don. L'exemple typique, c'est le cadeau. Mais dans certaines sociétés, il y a des échanges qui ne convoquent pas seulement des biens, mais justement un lien social.

L'économie solidaire va considérer que quand vous agissez, il y a des éléments qui sont compris dans ces 3 types d'économie. C'est une construction idéale et théorique que de penser qu'il n'y aurait qu'un seul type d'économie : il y a toujours ces 3 types d'économie. Simplement, l'économie solidaire montre que ces trois types d'économie sont présents partout, qu'il faut en tenir compte et que, peut être aussi, il y a eu un espace qui peut tirer sa force de l'utilisation de ces 3 logiques économiques.

Pour le manifeste, il faut qu'on puisse en discuter ensemble : si certains s'opposent et proposent d'autres choses, il faut en tenir compte puisque c'est à travers la réflexion collective qu'on va justement réussir à avancer. Même si c'est un manifeste, c'est un « work in progress », excusez-moi pour l'emploi d'un mot anglais.

Je me suis fait plusieurs réflexions à la lecture du manifeste.

#### *La question de l'investissement... subi ou affirmé, par nécessité ou vocation*

La première était la question de l'investissement, Au sein des associations qui sont membres ou se déclarent de l'économie solidaire - certains le sont suite à une démarche volontaire et d'autres sont là, par exemple, parce qu'elles font partie d'une fédération qui se sent proche de l'économie solidaire -, l'adhésion à l'économie solidaire peut être vécue en plein, de manière consciente ou en creux : ça nous attire, mais on n'arrive pas clairement à se définir. Autrement dit, on peut être au sein de l'économie solidaire par nécessité ou par vocation. Souvent, au départ, on veut défendre un bien commun, s'investir par exemple de manière citoyenne et, petit à petit, le projet évolue et on ne contrôle pas forcément son évolution. Les enquêtes montrent qu'une association qui part d'une dominante de l'économie non monétaire ou d'une dominante hybride, avec très peu de salariés, petit à petit, va tendre vers un paradigme dominé par l'économie marchande avec une logique industrielle : on oublie un peu le bien commun et on le remplace par une volonté d'efficacité qui peut parfois oublier les liens sociaux et pourquoi l'association a été construite.

Mais il peut y avoir aussi un 2<sup>ème</sup> scénario qui fait qu'une association va tendre vers l'économie non marchande et l'institutionnalisation : chercher la subvention pour la subvention et non pour défendre le bien commun sur lequel l'association justement s'était construite au départ. Ce sont des contradictions sur lesquelles on essaie de travailler et sur lesquelles l'Ufisc essaie d'apporter des réponses.

#### *La question de l'utopie de l'économie solidaire : cette dimension ne crée-t-elle pas quelques contradictions ?*

Dans l'investissement, une autre question peut être posée, qu'on retrouve aussi chez ceux qui revendiquent le fait d'être dans l'économie solidaire, c'est la question de la dimension utopique. On sait que par exemple, notamment dans la 1<sup>ère</sup> partie du 20<sup>ème</sup> siècle, le paradigme socialiste, porté par la théorie marxiste, a marqué les esprits, non pas simplement par l'analyse qu'il pouvait faire de la société en terme d'économie, mais aussi par sa dimension utopique. Or, l'économie solidaire, de la même manière, est dénoncée comme quelque chose d'utopique qui n'est pas vraiment ancrée dans la réalité. On peut interroger cette dimension utopiste et se dire que ça apporte des éléments positifs : de l'énergie, une expérience humaine ; mais en même temps, quand on est dans la dimension utopique, on est parfois plus près d'un schéma théorique que d'une réalité et on en oublie parfois certaines contradictions : ça, s'est retrouvé dans l'écriture du manifeste... Par exemple, une association qui porte une forte dimension d'économie solidaire, de lien social, de projet collectif et, en même temps, ses salariés qui ne s'y sentent pas à l'aise ; ou alors des dissensions entre les acteurs d'une association dont l'idée est partagée par tous : dans la réalité, on ne retrouve pas cette unité. Ainsi cette notion d'investissement peut aller jusqu'à cette notion d'utopie.

#### *La différence entre art et culture... renvoyant aux questions de légitimité, de hiérarchie...*

Une 2<sup>ème</sup> question posée par le manifeste, c'est celle de la différence ou non entre l'art et la culture. Dans le manifeste, dès le 1<sup>er</sup> point, la notion d'art apparaît ; d'ailleurs, elle apparaît même dans le titre « pour une autre économie de l'art et de la culture ». La notion d'art va rabattre traditionnellement sur ce qu'on pourrait appeler un régime de singularité : l'artiste est quelqu'un qui crée seul ou qui est un peu incompris... On n'est donc plus dans une logique de distinction individuelle, de créativité individuelle qui se rapprocherait plus de certaines notions défendues par la logique de l'économie non marchande et notamment par l'action de Malraux au Ministère de la Culture par exemple. L'art va convoquer la notion de légitimité,

c'est-à-dire de hiérarchie entre les pratiques culturelles, alors que, au contraire, la notion de culture entendue au sens anthropologique impliquerait davantage un respect de pratiques hétérogènes - on pourrait dire la culture au pluriel en citant Michel de Certeau - qui pourrait souligner notamment la richesse de certaines pratiques populaires. Roberta Shapiro parle « d'artification » pour des éléments qui sont symboliquement peu reconnus, mais qui demandent à être reconnus ou qui estiment qu'ils devraient être reconnus comme de l'art. Dans un manifeste, ça peut être important de noter art plutôt que culture, mais là on dans une espèce de déchirement entre une volonté de reconnaître l'ensemble de pratiques et donc d'utiliser plutôt le terme de culture et celle d'utiliser le terme d'art puisque, justement, on veut revendiquer une noblesse de l'ensemble des pratiques. L'Ufisc réunit des gens qui sont issus de modes d'expression différents, entre le théâtre, les musiques amplifiées, les arts de la rue et beaucoup d'autres... et donc, du coup, cette notion d'art pose question et est difficile à cadrer.

*L'idée de la transgression : jusqu'où aller dans la transgression quand on est dans l'économie solidaire ?*

La 3<sup>ème</sup> idée était celle de transgression puisque, quand on monte une association, notamment dans l'économie solidaire, c'est pour défendre un bien commun. On sait que dans la construction de ce bien commun, il y a une opposition à la manière dont les pratiques étaient perçues auparavant : elles n'étaient pas assez reconnues et on s'investit dans ces pratiques-là. Mais il y a aussi l'idée de rester dans l'espace public, de respecter la démocratie et la société telle qu'elle est. Est-ce que ça veut dire qu'il faut rester dans les normes ou qu'il faut transgresser la norme ? On retrouve un vieux débat marxiste ou marxien. On peut penser la notion d'illégalité de manière active comme, par exemple, les collectifs de free party, mais on peut aussi vivre l'illégalité de manière passive comme par exemple tous les problèmes que rencontrent les structures pour payer les salariés... Se mettre dans l'illégalité, en dehors de la norme signifie qu'on questionne les normes, l'espace public : jusqu'où aller dans la transgression quand on est dans l'économie solidaire ? Doit-on assumer ou non la transgression, la considérer comme subie ou active ?

*La notion de réciprocité dans l'économie solidaire : un rapport égal entre chercheur et acteur*

Et enfin pour terminer, je voudrais rappeler un dernier point qui justement fait partie de théories qui convoquent l'économie solidaire. C'est celle qui parle de la réflexivité du chercheur. Parce que, Jean-Louis l'a rappelé tout au début de la journée, ce qui caractérise l'économie solidaire, c'est aussi la notion de réciprocité et donc, ça veut dire que la position du chercheur est questionnée aussi. On n'aurait pas le chercheur qui serait au-dessus des acteurs de terrain ou qui serait isolé mais, au sein des chercheurs, on peut retrouver cette même logique. Au sein de l'économie solidaire, il y a l'idée que l'acteur et le chercheur sont à égalité, que l'un et l'autre peuvent se nourrir et non pas que l'acteur va être considéré comme un simple objet de recherche qui ne peut apporter aucun outil sur sa pratique et sur les analyses des chercheurs... Donc c'est un travail en commun : il y a toujours un aller-retour entre un acteur et un chercheur et il n'y en a pas un qui serait au-dessus de l'autre même si chacun a ses compétences.

**Arthur Gautier** (doctorant en sciences de gestion au Lise - CNAM/CNRS)

**Tiers secteur / Démocratie et société civile / Diversité culturelle**

Je suis un apprenti chercheur, tiraillé à longueur de journée entre les trois pôles puisque je réalise une thèse en alternance : dans le cadre d'un dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), je suis en thèse et je travaille aussi dans une petite SARL de conseil dans le secteur culturel.

Je vais rebondir aussi sur des éléments que Serge et Shirley ont abordés dans la lecture du manifeste. J'ai trois points à partir desquels je voudrais lancer le débat.

### *Les difficultés à caractériser une troisième voie entre le tout privé et le tout public.*

Le premier, c'est la difficulté qu'on a à caractériser cette « autre économie de l'art et de la culture » qui est la question que pose le manifeste. Nous avons un espace socio-économique qui se revendique comme ni privé lucratif, ni public administré si on peut dire : on a deux modèles dominants, une opposition frontale entre marché et Etat. En fait, cette troisième voie serait peut-être une manière de concilier l'initiative privée d'un part, et une mission d'intérêt collectif de l'autre. D'ailleurs le vocabulaire de troisième / tiers est souvent employé dans le secteur culturel. On se rappelle le rapport d'Alain Lipietz en 2000 qui évoquait la pertinence du tiers secteur pour la culture : on parlait peut-être d'un tiers secteur culturel. Je vais juste dire deux, trois mots critiques sur cette notion.

La notion n'a pas du tout la même signification en France que dans d'autres pays, comme les pays Anglo-saxons, où le tiers secteur est réduit au secteur sans but lucratif de façon assez stricte : il n'y a aucune redistribution des bénéfices de la structure. En France, on a une définition un peu plus large, qui inclut aussi les organismes à lucrativité limitée, comme les coopératives par exemple. On a donc déjà un problème de définition dès qu'on sort du cadre franco-français.

Le deuxième problème est qu'une certaine hiérarchie est induite par le terme de tiers secteur : cela voudrait dire qu'il y aurait 1, 2, 3 secteurs dans un ordre décroissant d'importance. Le premier, le secteur marchand serait le secteur idéal dans une configuration de concurrence pure et parfaite, c'est la tradition de l'économie classique. Quand ça ne va pas, on s'en remet à un deuxième secteur, le secteur public, qui pourrait pallier un certain nombre de problèmes. Et là, si vraiment on ne trouve aucune autre solution, là où ni le marché ni l'intervention publique ne sont efficaces, alors on fait appel à un troisième secteur palliatif, qui serait donc une espèce de secteur résiduel. Voilà une idée, répandue mais contestable, qui introduit un troisième problème : celui de la connexion entre les secteurs.

La notion de tiers secteur fige peut-être un peu trop les frontières entre les trois secteurs : secteur privé d'un côté, qui n'aurait aucun lien avec le secteur public de l'autre, et encore aucun lien avec le secteur à but non lucratif. On voit bien qu'en pratique, ce n'est pas le cas. Les frontières sont poreuses : l'Etat subventionne fortement de grands groupes industriels, mais aussi des associations et des organismes sans but lucratif ; et les entreprises publiques comme la plupart des associations sont situées sur des marchés ! On voit que l'idée d'une économie plurielle est intéressante dans la mesure où elle modélise une certaine imbrication entre plusieurs types d'économie, ce que ne permet pas vraiment l'idée de tiers secteur. Pour compléter Gérard, je dirais que l'économie solidaire est une forme d'hybridation pérenne entre les pôles marchand, non marchand et non monétaire. Mais elle pose aussi la question de l'équilibre entre ces trois pôles. Moi qui travaille dans une SARL, donc de statut commercial, je me pose tout le temps ces questions-là ; on se les pose en terme de redistribution : quand on a une mission assez lourde avec une bonne rentrée d'argent, on essaie de le redistribuer pour accompagner des associations qui ont des besoins moins solvables. C'est quelque chose qui n'est pas, à mon sens, dépendant d'un statut particulier : le statut associatif n'a pas le monopole de la solidarité. D'ailleurs, on sait que toutes les associations ne sont pas exemplaires en la matière et je voulais juste lancer le débat là-dessus.

### *Démocratie et société civile : se réapproprier les questions politiques et économiques.*

La notion de démocratie revient 8 ou 9 fois dans le corps du manifeste. A mon sens, l'intérêt porté à ce thème dans le manifeste de l'Ufisc traduit les enjeux du rôle de la société civile, que je vais essayer de définir rapidement... C'est un concept très mouvant dans l'histoire, qui est lié à la façon dont sont agencés le pouvoir et les libertés dans chaque société. Le renouveau de la société civile à partir des années 1970 est une façon de désigner cette sphère d'interaction entre celle de l'économie et celle du gouvernement : la famille, la vie associative, les mouvements sociaux, les ONG, les syndicats... C'est une notion un peu compliquée mais qui est intéressante dans la mesure où elle montre qu'un Etat démocratique est forcément composé d'une communauté politique et d'une société civile organisée. L'un sans l'autre n'a pas de sens. La société civile, c'est aussi le sas entre la

sphère privée et la sphère publique. Des problèmes de la vie quotidienne peuvent ainsi être relayés sous forme de débat public. Or, le débat actuel sur une crise de la représentation signifie en grande partie que la société civile aspire à être mieux prise en compte par la communauté politique. Dans le secteur des arts et de la culture, l'Ufisc – regroupement de fédérations dont les membres sont à 99% des associations – participe à cet effort de réappropriation du débat public.

Quand on parle de démocratie participative, il y a souvent une réduction qu'il faudrait essayer de dépasser : elle concerne essentiellement la politique, les décisions électorales... La participation des citoyens dans la société de manière plus générale, et dans l'économie en particulier, reste marginale. Notre régime politique est une démocratie, mais l'économie est toujours une espèce de sphère autonome et déconnectée, qui plane au-dessus de nos têtes, une affaire d'experts, de ministres, de PDG et, à mon avis, il y a un gros travail de démocratisation de l'économie à faire ; au-delà du développement de l'actionnariat populaire, les initiatives d'économie solidaire contribuent concrètement à cet effort. Quid de la culture et des initiatives artistiques et culturelles ? Je pense qu'il faut être assez ambitieux : le rôle que doivent jouer vos initiatives à l'échelle de la société est important. Pour parler sérieusement de démocratisation culturelle, il paraît anormal de s'en remettre uniquement à l'Etat, sous prétexte que les marchés sont imparfaits. La société civile doit être en mesure de s'organiser suffisamment pour répondre aux nombreux défis qui l'attendent. L'Ufisc ouvre plusieurs chantiers dont le manifeste est la personnification. Ou aller ? Avec qui ? C'est un thème que je propose de mettre en débat.

*La convention de l'UNESCO : un document de référence pour la diversité culturelle.*

Pour conclure, vous le savez peut être, l'UNESCO a proposé un texte fondateur sur la diversité culturelle en 2005 : la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Ce document fait suite à un long travail de réflexion et de maturation sur ce concept apparu progressivement dans les années 1970 à côté de celui de biodiversité. Le 18 décembre 2006, la Convention a atteint le seuil de 30 ratifications d'Etat membres de l'UNESCO, dont la France. Elle sera applicable trois mois plus tard, dès le 18 mars 2007. C'est une première : la notion de diversité culturelle est désormais fondée juridiquement au plus haut niveau. Elle déborde la simple exception culturelle à la française, et pose des perspectives intéressantes dans un contexte de mondialisation culturelle. Une thématique familière fait son apparition dans plusieurs articles de la Convention : le rôle de la société civile ! Je cite l'article 11 : « les parties (c'est-à-dire les Etats signataires) encouragent la participation active de la société civile pour atteindre les objectifs de la convention ». Article 15 : « Le développement de partenariats entre le secteur public et privé et les organisations à but non lucratif en leur sein est encouragé... » etc. C'est une espèce d'irruption de la société civile dans les débats sur la diversité culturelle, et je pense que tous les chantiers de travail au sein de l'Ufisc ont désormais un écho au niveau international. C'est vraiment intéressant d'aller voir ce qui se passe en dehors de notre contexte français et de constater que vos préoccupations sont relayées. Maintenant, il y a une convention qui est opposable au gouvernement français qui l'a signée. Je vous conseille donc de vous renseigner à ce propos, de vous emparer de cette Convention pour légitimer votre action et engager l'Etat français à négocier avec vous



**Laurent Gardin** (maître de conférence, université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis)

Réciprocité / diversité / hybridation des ressources / tensions avec le marché, la redistribution...

Les débats que vous pouvez avoir, se retrouvent plus largement dans ce que j'ai appelé les initiatives solidaires. Pour comprendre ces initiatives solidaires, on peut utiliser le concept de réciprocité. La question de la réciprocité traduit certaines dimensions de vos initiatives : le non monétaire, les valeurs, les rapports qui ne sont pas basés sur l'argent ou sur le pouvoir. La recherche de la place de la réciprocité dans les initiatives solidaires, me semble être une grille de lecture qui permet de répondre à certaines des interrogations de ce matin.

*La diversité des initiatives solidaires... apprécier le caractère d'une initiative solidaire*

Tout d'abord, il convient de présenter la diversité des initiatives solidaires. On peut distinguer 4 grands champs dans les initiatives solidaires : 1) Les activités culturelles et de loisir, j'ai compris qu'il fallait mettre l'art aussi, ce sont *des services individuels quasi-collectifs* comme les services aux personnes (la garde d'enfants, l'aide à domicile...). Dans ces services, il peut y avoir une participation financière de l'utilisateur, mais qu'ils intéressent aussi plus globalement la collectivité ce qui implique qu'il y ait des financements collectifs. 2) Pour *les services collectifs*, il est difficile de faire payer l'utilisateur en tant que tel car il est difficile d'individualiser les services, cela couvre tout ce qui a trait à l'environnement, à l'amélioration du cadre de vie. 3) Un troisième domaine concerne le champ de l'insertion. Sur ce sujet, il y a un point qui n'a pas du tout été abordé lors de vos débats, je pense que c'est un progrès que ce n'ait pas été abordé : c'est la confusion qui existe souvent entre économie solidaire et insertion. Il me semble que l'insertion est un domaine qui peut pour partie relever de l'économie solidaire, mais il faut surtout se garder de confondre insertion et économie solidaire. 4) Et enfin, on a les nouveaux modes d'échange : le commerce équitable, les finances solidaires, les réseaux d'échange non monétaire... Comme pour l'insertion, toutes les initiatives du commerce équitable ne s'inscrivent pas dans l'économie solidaire. Un débat a lieu au sein des acteurs du commerce équitable sur les rapports à la grande distribution qui font que, au sein même de ce champ, on s'interroge sur : « est-ce que l'on est dans l'économie solidaire ou est-ce qu'on n'y est pas ».

*L'économie : un ensemble d'échanges qui existent entre l'homme et la nature*

Ce que je veux dire par là, c'est que l'ensemble des champs d'activité que je vous présente, ne sont pas suffisants pour apprécier le caractère solidaire des initiatives. Ce n'est pas parce qu'une initiative est dans un domaine d'activité qu'elle est une initiative solidaire. Il faut prendre en compte une pluralité de comportements économiques. Sur ce point, je m'appuie sur les travaux de Karl Polanyi qui ont été cités tout à l'heure : l'économie ne doit pas être uniquement approchée sous l'angle de l'échange marchand, sous l'angle de la recherche d'un intérêt maximal dans les échanges, mais plutôt comme l'ensemble des échanges qui existent entre l'homme et la nature, dans une approche substantive de l'économie. Alors, on peut noter : l'existence du marché ; des échanges qui relèvent du non-marchand, de la redistribution et de l'intervention publique ; et enfin, des formes qui relèvent de la réciprocité et d'un échange plutôt non monétaire, relevant de la solidarité à partir de dons et de contre dons.

<b>Comportements économiques Critères distinctifs</b>	<b>Marché</b>	<b>Redistribution</b>	<b>Réciprocité</b>
<b>Relations entre acteurs</b>	Relations d'équivalence entre les biens et services	Relation hiérarchique avec une autorité centrale	Relations entre personnes et groupes symétriques
<b>Temps</b>	Immédiateté de l'échange	Relation durable	Relation durable encastrée dans relations sociales
<b>Principe dominant</b>	Intérêt - Gain	Obligation	Don symétrique - Subsistance

Tableau : la pluralité des comportements économiques. Extrait de GARDIN L., *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Editions Erès, octobre 2006, p. 41.

On est devant trois principes économiques différents et des hybridations de ces différents types économiques. L'important est de voir, au-delà de ces hybridations économiques, le principe économique dominant : dans les initiatives, qu'est-ce qui devient dominant ? D'une certaine manière, tout le monde, toute l'entreprise mobilisent du marché, de la redistribution et de la réciprocité ; mais ce qui caractérise des initiatives solidaires, c'est – me semble-t-il – de pouvoir mettre la réciprocité comme principe dominant qui arrive à assujettir le marché et la redistribution. Le terme « assujettir » est peut-être un peu fort mais enfin, c'est là-dessus que je voudrais faire porter mon propos maintenant.

*La réciprocité : réciprocité inégalitaire, entre pairs, multilatérale*

La réciprocité prend différentes formes. Vous l'avez abordé avec la question des statuts : SCIC, association... Dans les initiatives solidaires, les propriétaires ne sont pas les capitalistes : ce sont les parties prenantes. Parmi elles, on a les usagers, les travailleurs, les bénévoles et éventuellement d'autres partenaires comme les collectivités locales. Se posent alors la question des types de relations qui se nouent entre les acteurs ? J'ai repéré trois types de dynamiques.

Une première dynamique serait une *réciprocité inégalitaire* : on organiserait des services pour d'autres personnes qui ne serait pas en capacité de diriger cette activité. Ce peut être notamment, par rapport aux activités qui vous concernent, des associations où seuls les bénévoles auraient le droit au chapitre, des structures où seules les collectivités pourraient intervenir, dans d'autres encore éventuellement où ce ne serait que les salariés. A chaque fois, il n'y aurait qu'un type d'acteur qui serait reconnu.

On a ensuite la *réciprocité entre pairs* : cette dynamique rejoint l'initiative qui a été évoquée tout à l'heure sur Grenoble : ce sont des initiatives où des d'acteurs s'auto-organisent.

Enfin, ce qui, me semble-t-il, apparaît de plus en plus important, ce sont les dynamiques de réciprocité multilatérale : comment il est possible d'associer différents acteurs au sein des initiatives solidaires, comment salariés, usagers ou bénévoles peuvent avoir voix au chapitre. J'ai entendu vos débats entre SCIC, association... Au-delà de la question des statuts, je serai curieux de savoir comment sont associées les différentes parties prenantes ? quelle est la place des usagers ? C'est un questionnement que j'ai par rapport à vos pratiques parce que je pense qu'il n'y a aucun statut qui est une fin en soi et que c'est plus à partir des dynamiques sociales qu'on peut arriver à réfléchir. Au-delà du débat entre SCIC et association, quelles sont les dynamiques sociales dans vos initiatives ?

### *Comment la réciprocité a un impact sur l'hybridation des économies ?*

Concernant l'hybridation des ressources, dans l'émergence de ces initiatives, la réciprocité est extrêmement forte : ce sont le plus souvent des initiatives qui émergent dans la solidarité, avec une implication bénévole qui peut être extrêmement forte. Suivant les domaines d'activités exposés en introduction, on a des formes d'hybridation qui peuvent être différentes. C'est à contextualiser un peu au cas par cas mais ce qui est particulièrement intéressant à observer, c'est comment la réciprocité a un impact sur l'hybridation des économies et notamment, comment elle entre en tension avec le marché et avec la redistribution, les pouvoirs publics... et quels sont les compromis qui arrivent à se mettre en place ou non.

### *Les tensions par rapport au marché : des champs d'activité ne pouvant pas être considérés comme des marchandises*

Par rapport aux tensions avec le marché, certains domaines d'activités ne peuvent pas être considérés comme des marchandises : la santé, la culture, l'environnement... Ils ne peuvent pas être considérés comme des marchandises parce que leurs activités sont intimement liées à la vie qui ne peut pas être réduite au marché. Ainsi, se pose le problème de l'accès à ces services : si les services ne sont rendus qu'aux personnes les plus solvables, là non plus, il n'est pas possible d'imaginer ces activités comme solidaires.

L'autre tension avec le marché tient à la prise en compte des producteurs : dans certains domaines d'activité, comme le commerce équitable, on les prend particulièrement bien en compte, c'est même un objectif central. Avec le commerce équitable, on s'intéresse au statut du producteur dans les pays du sud et maintenant et même sur celui des pays du nord. Cette problématique peut se retrouver dans l'ensemble des initiatives : quelle est la place du producteur, du salarié ; on voit bien qu'on ne peut pas être uniquement dans des rapports marchands. J'aborde un sujet important pour vous avec la question du statut des intermittents on voit bien qu'on ne peut pas, sur le marché du travail, ne laisser faire qu'une logique marchande.

Enfin, autre aspect par rapport aux tensions avec le marché, c'est qu'il peut y avoir une utilisation non marchande de la monnaie : dans les initiatives relevant, par exemple, de la finance solidaire, des personnes sont prêtes à investir dans ces initiatives sans chercher à avoir une rentabilisation maximale du capital. Il y a là aussi une autre manière d'utiliser des outils, comme la monnaie, qui semblent spécifiques au marché mais qui pourtant peuvent être réencastrés dans des préoccupations sociales.

### *Les tensions avec la redistribution*

Après les tensions avec le marché, il faut s'intéresser aux tensions avec la redistribution. L'expression tout à l'heure « on est allé voir Bercy sans papa maman » m'a fait penser à un des types de rapports entre pouvoirs publics et initiatives qu'on trouve dans beaucoup de domaines d'activités, c'est-à-dire une régulation tutélaire où les pouvoirs publics vont décider de la manière dont un champ doit être régi. C'est un mode de financement traditionnel de l'Etat, mais je pense que la décentralisation, et les compétences grandissantes des collectivités locales ne se traduisent pas pour autant le développement de la « démocratie participative ». Il peut y avoir l'essor de nouvelles tutelles locales avec un pouvoir qui peut être aussi fort que celui de l'Etat. Les manières d'agir des instances dirigeantes de l'Etat au niveau national peuvent être reprises à un niveau local. C'est un premier type de régulation... une régulation tutélaire qui se trouve historiquement au niveau de l'Etat mais qui peut se retrouver aussi au niveau local.

L'autre type de régulation, on le voit dans différents domaines d'activités, c'est de laisser faire de plus en plus une logique quasi marchande : les pouvoirs publics vont inciter la mise en place des modes de régulation qui relèvent du marché. Dans un domaine qui m'intéresse plus particulièrement, les services aux personnes, cela se traduit pas des déductions d'impôts pour accéder à des services : on va solvabiliser des clients pour qu'ils puissent accéder à des services ; je ne sais pas si ça rejoint vos préoccupations, on peut aussi lancer des appels d'offre, mettre en concurrence différents prestataires de service qui vont pourtant

se revendiquer de l'économie sociale et solidaire mais qui, à un moment, vont se mettre en concurrence pour répondre à un appel d'offre. Et on a abordé la question du mécénat. Quand l'Etat dit à des entreprises : « vous avez tant de déduction d'impôt parce que vous faites du mécénat », c'est une forme de soutien à une régulation quasi marchande. On transfère au secteur marchand une possibilité d'intervenir dans un secteur, en l'occurrence ici le secteur culturel, avec un soutien public qui est présent puisque c'est une forme d'impôt qui n'est plus capté. Donc, il existe une tendance de la redistribution à utiliser les principes du marché.

Enfin, il faut souligner la recherche d'une régulation conventionnelle, ce à quoi répond votre manifeste : comment les acteurs eux-mêmes peuvent être les interlocuteurs des pouvoirs publics et se situer dans des positions plus symétriques avec ces instances, ces autorités centrales. La régulation tutélaire correspondrait à la redistribution stricte, une autorité centrale décide seule, la régulation quasi marchande montre des pouvoirs publics qui vont utiliser des principes du marché pour instaurer une nouvelle politique publique. Et, enfin, la régulation conventionnée correspondrait à une redistribution qui prendrait en compte les principes de réciprocité dont sont porteurs les initiatives solidaires : on se situerait plus dans des positions symétriques entre acteurs et pouvoir public.

#### *La capacité politique de l'économie solidaire à se faire reconnaître et entendre*

Pour conclure, la réciprocité comme principe dominant, des valeurs qui sont à l'origine de vos initiatives solidaires qui parviennent à rester de vos projets : qu'est-ce que ça implique comme enjeu ? D'une part certes le marché, d'une certaine manière, est utilisé par l'ensemble des initiatives : vous vendez des biens ou des services, mais cette vente ne se fait pas n'importe comment. Elle se fait suivant un encastrement qu'on pourrait appeler sociopolitique : vous prenez en compte différentes logiques, différentes valeurs, la possibilité d'accéder aux services, une intervention faite dans la société sur l'expression de certaines préoccupations - en l'occurrence, l'accès à la culture -, mais ce peut être, dans d'autres champs, l'accès à la santé, l'environnement, etc. Le marché est donc utilisé, mais avec des préoccupations sociales ou sociétales. D'autre part, se pose la question du rapport à l'Etat et la dimension politique de l'économie solidaire... J'ai entendu que vous parliez de bien commun, de la manière de le concevoir : forcément, vous rentrez en contact avec l'Etat et parfois en conflit avec lui. Il y a véritablement une dimension politique à assumer dans les initiatives solidaires.

Enfin, le dernier point, c'est la nécessité des réseaux d'économie solidaire de ne pas rester cloisonnés les uns aux autres. On a parlé de Karl Marx, je m'inspire plutôt de Proudhon. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, ce qu'il mettait en avant pour faire contre poids au pouvoir de l'Etat, c'était la constitution d'une fédération d'acteurs économiques fondée sur le mutuellisme. Je pense que ce que vous êtes en train de faire rejoint ces préoccupations : c'est comment, face aux pouvoirs publics, constituer des acteurs économiques solidaires. Proudhon a parlé de capacité politique des classes ouvrières : une question qui est posée à l'heure actuelle, c'est la capacité politique de l'économie solidaire à se faire entendre comme un acteur auprès des pouvoirs publics et à intervenir pour une autre manière de faire de l'économie.

## Débat

---

**Florence Castera** (Responsable culture, enfance, environnement, Fondation de France)

**Mécénat / autonomie**

*Le mécénat : une autre dynamique de l'économie plurielle*

J'avais deux réactions et à deux niveaux différents. La première concerne la culture et - la partie, je crois, qui est à droite - le financement des institutions culturelles dans notre pays, qui est fortement public. Une chose que vous n'avez pas évoquée, mais qui est très importante, c'est la loi du mécénat qui a été promulguée en 2003. Avec cette loi, notre pays dispose d'un des systèmes les plus avantageux au monde, accordant des déductions fiscales très importantes (60 % et plus) aux entreprises comme aux individus quand ils attribuent ou affectent une partie de leurs fonds, produits ou revenus à des actions de mécénat. Il apparaît que le Ministère de la Culture (qui est à l'origine de la loi) incite fortement les entreprises du secteur privé marchand à intervenir en cofinancement des institutions culturelles, pour lesquelles les ressources publiques viennent à manquer. Cette autre dynamique existe, et introduit une autre tension qui traverse le triangle que vous évoquiez tout à l'heure. Côté Fondation de France, nous sommes un organisme bailleur de fonds exclusivement privés, et nous finançons ce que vous appelez le tiers secteur, qui existe en majorité dans le secteur sanitaire, social mais aussi culturel et environnemental. Selon nos convictions, nous nous attachons dans nos actions à ce que ces ressources nées du mécénat des entreprises et des individus soient destinées à soutenir ces 80-90% des associations qui font vivre le tissu culturel, et non les institutions. Il y a quelque chose à jouer là.

Comment faire en sorte de s'autonomiser et diminuer les risques ?

La deuxième chose dont je voudrais témoigner, c'est que justement toutes les associations culturelles auraient intérêt à se rapprocher du secteur médical et social parce que les dynamiques sont les mêmes. Dans le champ social et médical, les gens pensent autrement : ils travaillent dans une institution et disent « pour réagir à tel problème, l'institution ne sait ou ne veut pas répondre ; il faut donc que nous fassions une association à côté ». Il y a donc cette dynamique, ces énergies de gens qui collectivement se retrouvent autour d'un projet au nom du bien commun. Dans les secteurs très institutionnels comme la protection de l'enfance et l'insertion, les organismes associatifs se posent une question qu'ils ne se posaient pas avant, parce que leur fonctionnement était financé par des fonds publics : comme ces derniers diminuent de façon importante, la question de la structure économique la plus adaptée se pose. Et à celle-ci s'ajoute la nécessité de diversifier ses ressources : publiques, ressources propres et ressources de mécénat privé qui constituent un troisième pilier. C'est une réflexion à avoir au sein de vos structures ; vous avez exactement la même problématique : comment faire en sorte de s'autonomiser et diminuer les risques ?

La réponse peut être d'inclure de facto ces trois types de ressources.

**Claude Bernhardt** (Membre du conseil national, SYNAVI)

**Problématique de l'art / autonomie**

*L'art : important à affirmer*

J'ai été très heureux de voir que le manifeste était pour une autre économie de l'art et de la culture, qu'un mot qui a tendance à disparaître actuellement - le mot « art » - avait été mis, de manière forte, dans le titre de cette rencontre d'aujourd'hui. Ce que disait Gêrôme - que l'art posait problème parce qu'il risquait de rabattre sur la logique de distinction individuelle et sur les questions de légitimité, c'est-à-dire de hiérarchie envers les pratiques culturelles.- me semble très important. Je crois que l'art est au cœur des questions qui se posent au travers de tout le champ économique et social et que, effectivement, il va poser les questions critiques.

*L'autonomie : attention à ne pas remplacer cette notion par indépendance...*

Il y a un mot qui n'apparaît pas, à mon avis, parce qu'il continue actuellement à faire peur, c'est le mot « autonomie » : autonomie de l'art, de la réflexion économique, politique et de l'action politique. Je crois que ce mot a été remplacé petit à petit par le mot « indépendance », ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Ce qu'on observe depuis longtemps, c'est le glissement sémantique et un affadissement incroyable du vocabulaire et du langage qui s'inscrit très précisément dans une logique libérale et ultra libérale. Tout veut dire tout et n'importe quoi dans les politiques culturelles comme dans les discours politiques pour les présidentielles : les dernières politiques culturelles énoncées par le parti socialiste ne sont qu'un discours économique et financier.

Ce que j'apprécie énormément dans le manifeste de l'Ufisc, c'est qu'il y a une réelle volonté de réflexion critique et qu'on est dans un processus de travail et de pensées sans utiliser les mêmes mots et les mêmes valeurs pour tenter de dire une réalité qui est mouvante et évolutive.

**Frédéric Muhl** (directeur artistique, Les Tréteaux du Panier)

Je dirige une entreprise culturelle et artistique à Marseille qui s'appelle les Tréteaux du Panier. J'adhère à l'Ufisc à travers le CITI et j'adhère aussi à 80% du manifeste mais je ne suis pas d'accord de s'opposer au Syndeac comme ça : on y a tous des amis. Le Syndeac ne fait pas de profits, il ne gère pas le capital.

Quelqu'un a dit « dans les associations, on n'est pas vertueux » ; on est tous capables de bidouiller aussi nos comptabilités pour récupérer du fric, de la TVA par exemple, parce que ça paye des salaires. Voilà un exemple : on récupère 5 000 euros tous les trimestres de TVA et on en est très content parce que ça boucle les salaires. Et je voudrais juste dire au monsieur du Synavi, qu'il ne me semblait pas que la charte de Catherine Trautmann sur la culture était financière et économique.

**Daniel Redler**

**Statut juridique**

Dans ce qui a été présenté, ce qu'il manque, depuis plusieurs années, c'est peut être une réflexion sur la spécificité juridique de nos secteurs : j'attendais beaucoup du rapport de Lipietz sur la structuration juridique qui répondrait à la spécificité du secteur culturel et je trouve que la réponse de la SCIC, que j'ai défendue par ailleurs comme forme de coopérative, n'avait rien à voir avec l'existence de nos structures. Alors c'est bien de parler et de réfléchir sur le type d'économie, c'est la base. Quels sont les modèles économiques dans lesquels nous sommes, mais aussi quelle représentation juridique - enfin ce n'est pas le terme - peut répondre à ça. Il y a peu de débats là-dessus alors que c'est important puisqu'en découlent les problèmes fiscaux, les relations entre les salariés et les bénévoles, le rapport entre ce que l'on fait avec la notion de service public et de service marchand : C'est à partir de là qu'on va pouvoir travailler dessus.

**Nizar Baraket** (Directeur, Dyade art & développement / réseau cultures solidaires)

**Economie sociale et solidaire / diversité**

Je fais partie d'une association d'artistes de Grenoble : on est des artistes en auto-gestion ; ce qui implique une certaine forme d'organisation et explique une des raisons pour laquelle on était content de signer la déclaration qui était sur internet. Un des points vraiment positifs, que je souhaite saluer, c'est le fait qu'il y ait un début de travail pour définir l'existence d'un secteur, disons, d'une économie sociale et solidaire de la culture et pour le décrire positivement et pas seulement comme étant lucratif ou bénévole... On a des paradigmes assez anciens en la matière qui nous permettent de nous raccrocher à une histoire assez longue. On a très tôt deux modèles qui se développent : un modèle spéculatif, marchand,

lucratif et un modèle basé sur la primauté du travail, des travailleurs, de l'autonomie de gestion. Ce modèle-là existe dans la culture, sans parler bien sûr de l'industrie, des productions artisanales et de tout ce qu'on a pu voir au 19<sup>ème</sup> siècle. On a tout ce qu'il faut en termes de paradigme pour décrire nos activités et les rattacher à une histoire.

*S'inscrire dans l'économie sociale de la culture : un choix qui peut être affirmé*

Du coup, on a des phénomènes récents qui sont intéressants. C'est vrai qu'on crée beaucoup d'associations parce que c'est plus pratique ; mais c'est vrai aussi qu'il y a énormément de gens qui fondent des associations parce qu'ils souhaitent pratiquer une économie sociale de la culture et qu'ils ne souhaitent pas pratiquer une économie spéculative purement marchande. Evidemment, les activités sont mixtes : il y a une part marchande, une part publique, une part bénévole, non monétaire. Et ce n'est pas un choix par défaut, c'est une question de pragmatisme, au même titre que les premières coopératives, qu'on a pu voir en Europe, ne se sont pas faites par utopisme politique mais beaucoup plus par besoin pratique de disposer d'un outil de travail qui permette d'avoir de l'autonomie. On sait que pour les artistes, choisir ce qu'on crée, pourquoi on crée, pour qui, comment... est absolument déterminant parce que la façon dont on est organisé influe directement sur comment, qu'est-ce qu'on va produire et qui on est.

Cette question de la diversité est importante parce que la tendance du libéralisme actuel tend à considérer l'économie sociale et solidaire comme une étape, un accident de l'histoire, un intermédiaire pour aller vers l'économie libérale pure. Elle a tendance à considérer qu'à terme, il faut que tous les secteurs soient marchands et lucratifs. C'est exactement ce qui se passe pour les mutuelles qu'on accuse au niveau européen de concurrence déloyale parce qu'elles ne paient pas leurs actions, enfin elles ne rémunèrent pas le capital et elles sont donc déloyales. Nous avons des produits culturels différents parce que nous avons des identités différentes, parce que nous avons une lecture différente de notre rôle dans la société...

## **Serge Calvier**

### **Problématique de l'art / statut juridique**

*L'art : champ d'action des structures de l'Ufisc*

Quelques réactions aux interventions. Par rapport à Gérôme, je n'ai pas très bien compris sa position par rapport à l'art, mettre en doute l'art... Nous sommes, au sein de l'Ufisc, un regroupement de gens qui sommes soit des artistes, soit des structures qui aident les artistes ou qui diffusent des artistes. On est, l'Ufisc, vraiment dans le domaine artistique, que ce soit dans le domaine de la création, au niveau de la diffusion ou au niveau de l'apprentissage... par rapport aux pratiques amateurs. C'est clair, c'est net, c'est notre champ d'action.

*La difficulté de trouver un bon statut*

Par rapport au statut. Oui, on a rêvé nous aussi, quand il y a eu un certain gouvernement, sur un statut qui serait plus étudié. Puis, malheureusement, ça a accouché des SCIC qui sont loin d'être parfaites, pratiques et adaptées. Ça a accouché des EPCC qui n'étaient qu'une réponse à la loi Sapin... Et, tout le boulot reste à faire : c'est un gros chantier. Je ne sais pas si on en est aux premières prémices et quand ça pourra accoucher, mais ce n'est pas clair.

Par rapport à ce problème d'avoir un bon statut, on se pose la question à l'Ufisc et on y travaille. Sous la gauche, il y avait les années Tapis et, le Ministère de la Culture nous disait : « attention, association loi 1901, c'est fini ; mettez-vous en société, créez votre société ». Et donc, on s'est tous mis dans les arts de la rue à regarder ce que c'était qu'une société et il n'est pas question qu'on se mette en société parce que quand vous regardez les statuts de SA, SARL, le pouvoir est au capital, c'est celui qui a l'argent qui est propriétaire ! L'humain, l'outil de travail, les projets ne comptent pas. On peut avoir de bonnes sociétés, de



bons patrons de gauche, il paraît qu'il en existe, mais ce n'est pas le statut – loin de là – qui est adapté à nos pratiques et à nos projets.

## **Philippe Berthelot**

### **Législation**

Juste une précision. On parlait d'histoire et du siècle dernier. Il faut aussi savoir que la législation, notamment la licence d'entrepreneur de spectacle a été dévolue en premier lieu à des entreprises commerciales. Avant des personnes morales de droit privé commercial puissent avoir la licence dans les années 80, c'était des personnes physiques inscrites au registre du commerce, d'où cette confusion qui est restée très longtemps. Et c'est seulement en 93, à la suite d'un autre conflit sur l'intermittence, que les associations ont été autorisées à avoir la licence d'entrepreneur du spectacle. Des petits rappels comme ça sont également importants parce qu'ils évitent certaines idées préconçues ou des a priori par rapport aux statuts.

## **Arthur Gautier**

### **Mécénat / diversité des ressources**

*Peut-on compenser le retrait des financements publics par le mécénat ?*

Pour contredire Serge, les coopératives sont des formes de SARL et de SA particulières.

Je voulais juste rebondir sur ce que madame disait sur le mécénat. C'est une question très intéressante effectivement le mécénat. Mais, je voulais juste mettre en question deux choses... Effectivement, le mécénat en France n'est pas encore vraiment dans les mentalités et on voit que le mécénat qui marche pour la culture aux Etats-Unis s'appuie sur toute une histoire, une construction de la philanthropie qui n'existe pas vraiment en France et ce serait, je crois, un leurre de croire qu'il va arranger tous nos problèmes. D'ailleurs quand on voit le programme de certains partis politiques qui le mettent très en avant, je pense que c'est un piège que de croire que du jour au lendemain, on va compenser le retrait des financements publics par un apport du mécénat. Surtout que le mécénat culturel, généralement se dirige vers l'opéra, les grands musées, les arts plastiques et très peu les petites structures... oui, même pas du tout apparemment !

*Comment définir et évaluer le secteur non-monétaire (bénévoles...) ?*

Une autre chose, vous disiez que la diversité des ressources est très intéressante dans le secteur sanitaire et social. Dans le secteur culturel, je pense que beaucoup de gens se posent la même question. Et vous parliez du mécénat comme un complément à l'auto financement et aux subventions publiques. Je voulais juste rappeler le joli petit schéma : il pose des questions sur l'évaluation de ce qu'on appelle l'économie non monétaire ; le bénévolat, faut-il l'évaluer en terme monétaire, faut-il l'inclure dans un bilan, dans un compte à part du bilan... Ce sont des questions qui se posent et que je trouve assez intéressantes et qui sont assez, finalement, peu posées... Toute cette partie non monétaire, comment peut-on en tenir compte dans l'équilibre de ces structures en plus de l'auto financement, des financements publics et peut-être du mécénat ?

## **Gérôme Guibert**

### **Problématique de l'art / autonomie / juridique**

Ce que je trouve intéressant, c'est qu'on voit la démocratie participative en action parce que les gens commencent à ne pas être d'accord les uns avec les autres et que tout le monde peut débattre et je suis sûr qu'on pourra avancer.

Vous disiez qu'il y avait des choses en commun entre la culture et plein d'autres domaines. L'axe sociologie et démocratie du Lise qui s'intéresse justement à cette logique économique a déjà fait beaucoup de travaux, notamment Laurent et Jean-Louis Laville, présents ici ont travaillé sur plein d'autres champs ; ils sont arrivés sur la culture après en disant « ah bah, c'est intéressant parce qu'il se passe des choses qu'on a vues ailleurs ». Je voulais

simplement dire que l'Ufisc s'appelle Fédération d'intervention des structures culturelles... Enfin, moi j'ai vu plus au départ la culture que l'art. Et puis je n'ai pas dit « pose problème » mais « pose question » parce que justement, ça pouvait amener débat. Quand on est plus près du théâtre, on a plus tendance à dire « c'est de l'art, ce n'est même pas la peine d'en discuter » alors que quand on est, par exemple, plus proche des musiques amplifiées, on va dire « l'art on s'en fout ! ».

La question de l'autonomie qui est une question hyper importante à poser et effectivement, on comprend très bien « l'art pour l'art », volonté de se développer de manière autonome et de ne pas subir la pression du marché. Mais en même temps, d'autres personnes dénoncent l'autonomie : « oui, les politiques sont autonomes, ils ne font plus attention au peuple » ou alors « un journalisme autonome, c'est le plus grand danger que peut provoquer la démocratie », il faut que toujours que le journalisme ou la politique par exemple, soit ancré dans le public et puis d'un autre côté, on parle d'autonomie. Donc, cette question d'autonomie, c'est vraiment une question qu'il faut reposer et ça peut être à mon avis un chantier très important.

Et puis, pour terminer, l'Ufisc s'est fondé au départ à partir d'acteurs venant du juridique ; maintenant, ce serait aussi intéressant qu'il y ait aussi des chercheurs qui soient dans le juridique pour pouvoir faire avancer le débat avec les sociologues et les économistes...

**Sabine Clément** (coordinatrice, association CITI)

#### Statut juridique

Je suis coordinatrice de l'association CITI, qui est en association de loi 1901, c'est un réseau professionnel. On s'est interrogé au moment de créer nos statuts sur quel statut choisir parce que la SCIC était en court de création. On se disait que la SCIC était un statut qui a été créé pour répondre aux besoins de l'économie solidaire de ce secteur là et qu'il pouvait répondre aussi bien au réseau qu'on était en train de créer, qu'au fonctionnement des compagnies qui font partie de ce réseau. On n'a pas choisi finalement, on est resté en association 1901 classique parce que la SCIC soulevait pas mal de questions, c'était nouveau, pas encore tout à fait prêt... Donc là, il y en a qui ont l'air plus informé dans la salle mais je serais curieuse de savoir ce qu'il en est concrètement... est-ce qu'il y en a qui ont expérimenté ce statut dans la salle, est-ce qu'il y a de premières études, de premiers retours qui existent et quels sont les problèmes constatés ?

**Rémy Bovis** (directeur, coopérative de rue et de cirque)

#### Tiers secteur / mécénat / statut juridique (SCIC)

Je dirige une SCIC, donc je pourrais répondre à quelques questions. Je pense que le choix du statut juridique est fonction de l'activité et de la manière dont on veut la développer. Je reviendrai sur plusieurs choses qui ont été dites.

On fait des choix pour monter une structure, un projet : on fait un choix juridique, un choix de fonctionnement, un choix éthique ; ça doit faire partie aussi des questions qu'il faut se poser.

Pour revenir sur ce qui a été dit sur le tiers secteur, peut-être qu'on n'a pas lu de la même façon l'explication de Lipietz sur le tiers secteur. Moi je n'ai jamais lu qu'il s'opposait aux secteurs public et marchand. Le tiers secteur a été inventé pour développer essentiellement au départ des missions de service à la personne, comme relais de service public ; après effectivement il y a un volet culture. C'est dans ce sens qu'on trouve la mise en place des SCIC puisque c'est ce qui découle très logiquement de toute la réflexion et du rapport de Lipietz.

Une petite chose en passant sur ce qui a été dit sur le mécénat. Je rejoins tout à fait l'intervention qui a été faite après... On se penche dessus parce qu'on est aussi à la recherche de financement autre que le financement public. Le problème du mécénat

aujourd'hui, c'est qu'il ne reconnaît, comme secteur possible de financement, que le secteur associatif. Une coopérative, même si elle est statutairement à but non lucratif, ne peut pas bénéficier de la loi mécénat aujourd'hui. Donc y a tout un secteur de l'activité culturelle que nous défendons qui ne peut pas bénéficier du mécénat. Il ne faut pas se faire d'idées, que ce soit les personnes ou les sociétés qui font du mécénat, c'est parce qu'il y a une défiscalisation qu'elles le font ; ce n'est pas par besoin de défendre la culture et je trouve ça assez malheureux.

Le statut de SCIC ne correspond pas à ce qu'on aurait pu rêver, notamment en termes de souplesse, de facilité de mise en place et de gestion. On peut en discuter et revenir dessus sur le pourquoi de ce choix. C'est le seul statut aujourd'hui qui permette d'avoir une forme de société puisque c'est sur la base de la coopérative qui associe au même niveau une collectivité, donc le pouvoir public, l'usager qui est pour nous, par exemple, le public et, au milieu, le salarié qui a voix au chapitre et peut voter ce qui n'est pas le cas dans une association : le salarié n'a pas le droit d'être au conseil d'administration...

??

Si ! Dans les associations, vous pouvez si vous le désirez faire participer les salariés aux décisions au sein du CA, je suis désolée !

**Rémy Bovis**

Statutairement, les salariés ne peuvent pas être au conseil d'administration !

??

Non, non ! Ce n'est pas vrai !

**Rémy Bovis**

On pourra revenir dessus... Non, mais le principe de la SCIC qui est hyper important, qu'il faut développer dans le secteur culturel, c'est qu'il s'agit de mettre ensemble autour de la table des personnes physiques ou morales qui ont un intérêt différent au départ, mais qui se retrouvent pour défendre un intérêt collectif. Moi, c'est ce que j'appelle, quand j'explique le fonctionnement de la SCIC, le plus grand dénominateur commun qu'on a à mettre ensemble. Et c'est ça qu'il faut arriver à défendre et c'est comme ça qu'on arrivera à parler de diversité, de pluralité d'entrées. Puisque c'est plusieurs intérêts qui sont au départ des intérêts différents : c'est aussi associer des structures juridiques, des professionnels, du public, etc. Une compagnie qui rentre dans une SCIC n'a pas le même intérêt au départ qu'une collectivité ou qu'une personne publique parce qu'elle défend son projet. Elle rentre dans une SCIC pour défendre un intérêt commun. Ça crée une dynamique, une transversalité dans la décision qui est, à mon sens, unique aujourd'hui.

**Nelly Lopez** (Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France)

**Relation chercheur acteur / question de l'évaluation**

Nelly Lopez, Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France, signataire de la Charte culture et éducation populaire avec 10 autres fédérations d'éducation populaire et membre de la COFAC. Donc, j'ai une info, une remarque et une question.

L'info, c'est que depuis 50 à 60 ans, les directeurs de MJC sont membres de droit des conseils d'administration. Ce n'est pas sans tension politique mais on tient bon sur cette donnée là.

La remarque, c'est que toutes ces questions de rapport à l'économie en mettant d'abord en avant les valeurs - ça c'est la proposition que je lis à travers le manifeste -, c'est une démarche qui me touche beaucoup et qui me rappelle ce qu'on a vécu l'année dernière pour un certain nombre d'entres nous, au colloque Fonda et... truc de Centre d'étude de Sciences Po... Effectivement, les mêmes questions qui ont été posées, c'est de mettre en avant les

valeurs pour requestionner notre rapport au politique. Et je conclurais cette remarque en disant qu'effectivement, c'est ensemble, avec la diversité des acteurs associatifs et culturels que nous sommes qu'on arrive le mieux à affirmer ce que nous sommes et ce que sont nos valeurs. C'est ce que fait le manifeste de l'Ufisc avec des chercheurs. Je m'en félicite et on sent bien que là, il y a une voix, une manière de construire qui est nouvelle et qui va nous emmener quelque part.

Et puis, la 3<sup>ème</sup> chose, c'est ma question. Je ne vois pas dans ce manifeste la question de l'évaluation. Dans un premier temps, ça m'a fait plaisir parce que dans les politiques publiques que l'on côtoie et notamment le Ministère de la Culture, avant de parler de ce qu'on est et de ce qu'on va faire, on nous pose déjà la question de l'évaluation... donc ça fait beaucoup de bien de trouver un groupe, une production où on ne commence pas par l'évaluation. Mais, dans un deuxième temps, la qualité du travail donne envie de poser cette question de l'évaluation quand même. D'autant que cette année est celle de la mise en place de la LOLF : dans le cadre de la démarche culture et éducation populaire, nous travaillons beaucoup avec le Ministère et, y compris au sein des services, il y a des fonctionnaires qui se posent les mêmes questions que nous : là aussi il y a des alliances possibles. Dans cette année de mise en place de la LOLF, on sent bien qu'il y a une fâcheuse tendance à être simplement dans une évaluation quantitative du combien de colloques, combien d'utilisateurs : on a fait le tour des indicateurs de performance. Si on prend l'évaluation comme le fait de donner de la valeur, et Arthur a vraiment commencé à soulever la question tout à l'heure à partir du bénévolat. Donc qu'on se pose la question de l'évaluation, de l'auto évaluation, enfin de toute cette démarche là. Je suis intéressée, encore une fois par toute la qualité de votre production, de savoir comment l'Ufisc se pose la question de l'évaluation.

**Raoul Diat (Groupe Alpha)**

**Statut juridique (SCIC)**

Je suis gérant d'une SCIC groupe Alpha à Vichy ... Je m'occupe aussi d'une coopérative qui s'est créée cet été qui s'appelle DHR... Direction Humaine des Ressources qui va se constituer en SCIC l'été prochain. Ce qui me paraît assez curieux dans les premiers débats, c'est cette espèce de levée de bouclier sur la SCIC... « c'est pas opportun »... enfin, je l'ai ressenti comme tel ; permettez moi de réagir. Ce sont des projets en construction très complexes, qui se définissent justement dans ce magnifique triangle... qui a été présenté par Gérôme, soutenu par Arthur. On a deux ans d'activité en SCIC et ce n'est pas en deux ans qu'on arrive au bout du projet parce que c'est effectivement très long à se mettre en place, notamment à trouver une forme de synergie entre tous les partenaires, vu que c'est l'enjeu des SCIC. Si on va jusqu'au bout, au-delà de conflits internes, jusqu'au bout de la dynamique, on opère une synergie entre du financement public, du financement privé, entre l'activité, et tout ce dont on a parlé... Voilà... la dimension d'échange de l'économie non monétaire, la dimension de cessation de droit quand on vend des spectacles... parce que je suis aussi metteur en scène de théâtre.

Mais effectivement, c'est très dur à mettre en place et fonctionnellement, c'est extrêmement complexe, donc ça demande du temps.

**Sophie Gosselin (Apo33)**

**Economie immatérielle / non monétaire**

Sophie Gosselin, de l'association Apo33 qui est un espace artistique, technologique et théorique... Donc, je voulais intervenir par rapport au manifeste sur un manque qui m'est apparu dans sa lecture : c'est la notion d'économie immatérielle : à aucun moment n'apparaît un questionnement sur les incidences des développements technologiques qui redéfinissent complètement le positionnement de la culture à l'intérieur du champ économique. Deux exemples simples : comment Internet est en train de développer de nouvelles formes d'échanges culturels et pose directement la question de l'immatériel, des frontières entre la culture et justement tout ce qui est de l'ordre de l'immatériel qui dépasse aussi le champ culturel. Et l'autre exemple, ce sont tous les enjeux et débats qui ont eu lieu autour de la loi DADVSI sur la problématique des droits d'auteur et de la circulation des contenus immatériels. Je pense que ce serait vraiment important de prendre en compte cette dimension là à l'intérieur de la problématique de l'économie et de cette économie sociale et solidaire...

Une deuxième remarque par rapport au schéma et par rapport, aux interventions de Gérôme et d'Arthur : il y a une opposition entre marchand et non marchand et, en face, y a non monétaire. C'est quoi ce non monétaire. ? La question du non monétaire, c'est la question justement des valeurs et de la mesure de la valeur, des actions ou des pratiques qui sont mises en œuvre. Donc la question directement posée par l'économie : je pense que ça sera abordé cet après-midi... Enfin, ce que je reprocherai au schéma, c'est qu'il est un peu statique et qu'il ne positionne pas la volonté de développer cette économie non monétaire et de prendre en compte le fait qu'il y a une nouvelle force sociale qui est en train d'émerger... Et que cette force sociale, elle a à positionner cette économie non solidaire, non pas seulement à prendre position par rapport à l'économie marchande et non marchande, mais à la développer : repenser la valeur, les modes de production de la richesse et de circulation de cette richesse.

**Aurélié Foltz (co-directrice, Prémises)**

**Economie marchande et non marchande dans le secteur culturel**

Je travaille pour l'association Prémises qui fait de l'accompagnement de projets culturels et intervient notamment dans le cadre des DLA. En fait, je voulais surtout faire part de l'expérience qu'on a avec le réseau de l'économie solidaire et surtout les structures qui gèrent des fonds de garantie comme France Active. Il y a un travail à mener au niveau du secteur culturel et de l'Ufisc sur la construction d'outils leur permettant de comprendre le fonctionnement du secteur. Nous dirigeons par exemple les associations culturelles vers ces fonds solidaires pour trouver des solutions leur permettant de constituer des fonds de roulement suffisants pour faire face à des délais de paiement de subventions. Quand on participe à des comités d'engagement, on se rend compte qu'il y a une analyse de la structure culturelle faite au travers du prisme de l'entreprise, des incompréhensions ou des préjugés sur le fonctionnement de l'intermittence, le Ministère de la Culture par exemple, est considéré comme un client ! Ce serait intéressant, de réfléchir avec eux sur l'appréciation de l'économie non marchande (prise en compte des échanges non monétaires, réactivité du bénévolat, enjeux sur le territoire) et sur comment on peut l'intégrer dans les logiques d'une économie marchande. Il y a donc nécessité à trouver des méthodologies d'analyse communes pour être reconnus, entendus par les autres acteurs l'économie solidaire.

**Noëlle Tatich** (directrice, Ecole Atla)

### Statut juridique

Je dirige Atla qui est un lieu de vie, d'actions, de recherche, de bonheur... Notre indicateur de réussite et de performance, c'est le taux de bonheur ajouté. Cela se situe dans le domaine des musiques actuelles - pas comme le Lavoisier Moderne Parisien « nous sommes tous des africains » - : on est tous des saltimbanques et, dans le 18<sup>ème</sup>, ça commence à être bien vu. Cela fait 10 ans qu'on rame comme des malades et on arrive finalement sans aucune aide et en osant avoir été à la fois associatif et SARL marchande avec donc un regard terriblement dur de notre environnement. Oser faire du marchand dans ce domaine, il y a 10 ans, c'était très mal vécu parce que les écoles de musique étaient des écoles profondément ancrées dans un institué « musiques actuelles », alternative au conservatoire avec des méthodes de travail tout aussi archaïques. On a émergé avec les outils dont on disposait, à savoir une association et une SARL et quand on a voulu donner à nos clients et à nos professeurs un espace digne de leur talent, il a fallu déménager puisqu'on était pris comme des rats dans un espace à peine visible. On a beaucoup souffert pour arriver à faire avancer notre projet et c'est là qu'on a découvert, grâce à service 18, qu'il existait la société coopérative d'intérêt culturel. Nous, nous nous sommes dit : c'est peut être en fait le costume qui va à notre chorégraphie. Je précise que je ne suis pas seulement une chef d'entreprise, mais aussi une artiste : mon art, c'est le socio design : on n'a pas encore de muse ! Je suis fille de peintre et fille de fonctionnaire ; du coup, service marchand, non marchand, l'art, le service public et tout le reste, j'ai baigné dedans !

Et donc, je suis une marchande d'utopie. Cela ne paie pas toujours mais on vient de gagner un des plus beaux marchés actuels que notre métier pouvait autoriser, à savoir que la mairie de Paris a confié aux saltimbanques que nous sommes un joli travail d'accompagnement, d'animation d'un centre culturel. Ca veut dire qu'effectivement, on ne peut pas être uniquement dans la dimension uniquement et purement artistique, en disant « ça n'est pas solvable donc il y a des problèmes ». Ce n'est pas possible : on ne peut pas tout faire, mais on ne peut pas avoir une logique de mono activité. D'ailleurs : ce qui compte le plus, c'est l'œuvre, ce qu'elle donne à la société et pas l'artiste. A ce moment là, on est aussi à la limite entre l'œuvre artistique et l'œuvre sociale.

La SCIC était théoriquement l'outil idéal. Il ne l'est pas, mais je pense que ce qui est important, c'est effectivement ne pas dire : « c'est mieux l'association », « c'est mieux la SCIC »... Je crois que la SCIC, c'est à la fois marchand et non lucratif contrairement aux SCOP. Donc n'amalgamez pas tout. Les SCOP, c'est lucratif et marchand ; les SCIC, c'est d'intérêt collectif, non lucratif : attention, ne confondez pas ! Ceci dit, le statut n'est pas véritablement le fond du problème, c'est simplement l'habit qui va bien et qui permet de faire les choses. Alors, c'est vrai que la SCIC, j'ai essayé au dernier colloque de proposer une SCIC light parce que c'est vrai que ça semble un peu lourd. En fait, ce n'est pas lourd, c'est simplement exigeant et ne nous trompons pas de sujet, c'est vrai que l'association n'est pas toujours le meilleur des outils pour entreprendre en matière de service, qu'il s'agisse de service culturel ou de service social.

**Jean-Michel Lucas** (maître de conférence, université Rennes 2 Haute Bretagne)

### Rapport avec les décideurs politiques

Je voudrais qu'on revienne au manifeste que je découvre aujourd'hui. J'ai bien vu qu'on parlait d'économie, de culture, de rapports sociaux, mais le rapport aux décideurs politiques m'intéresse beaucoup. J'ai bien remarqué qu'il était question de l'Etat et de la convention internationale sur la diversité culturelle. Mais avez vous travaillé sur l'engagement des villes ou des gouvernements locaux pour le développement culturel, c'est à dire sur « l'agenda 21 culture » ? C'est une question : je ne l'ai pas vu dans le texte mais il doit y avoir un rapport entre la référence à la diversité culturelle et l'agenda 21 !



## **Shirley Harvey**

Je réponds très brièvement : oui, on s'est référé à ces documents là.

## **Frédéric Hocquard** (président, Actes-If)

### **Statut juridique / associer différents participants à la réflexion**

Je suis président d'Actes-If, une des structures membres de l'Ufisc et, par ce biais, au conseil d'administration de l'Ufisc. Je voudrais revenir sur la question des structures et de leurs différentes formes : les SCIC, les associations... Il n'existe pas de bon modèle par rapport à ce qu'on veut faire et aux valeurs qu'on défend et c'est un problème : il n'y en n'a pas qui corresponde exactement. Dans les modèles existants, vous pouvez essayer de les tordre et vous pouvez avoir des associations dans lesquelles vous faites participer les salariés, les artistes à la gestion, à la prise de décision. C'est possible juridiquement. Comme vous pouvez avoir des associations loi 1901, à but non lucratif et qui font du pognon avec un budget de 100 millions d'euros : on en connaît qui n'ont rien à voir avec la non lucrativité de leur fonctionnement.

Le deuxième point qui me semble important dans la discussion, c'est celui sur lequel a porté la réflexion de l'Ufisc à travers le manifeste : le vrai débat, c'est un débat sur les valeurs et sur un certain nombre de questions importantes à mettre en avant. La première question porte sur l'économie non lucrative : si dans la manière dont les choses sont gérées et mises en avant, on est dans une non lucrativité. La deuxième est la question de participation de tous à la gestion de la structure : ce n'est pas forcément évident d'associer les salariés parce qu'il y a, dans des structures, quelle que soit leur taille, des intérêts qui peuvent être contradictoires. Mais la question porte aussi sur l'association des artistes, du public. C'est sur ces points que le débat a porté au niveau du manifeste, c'est comme ça qu'il est traité, sans que forcément un modèle ne s'impose : ça peut ainsi rassembler des structures de natures différentes. Ce n'est pas facile de gérer et d'être une structure d'employeurs, parce que l'Ufisc est une structure d'employeurs.



# Quelles richesses produisent nos activités artistiques et culturelles ?

contribution au débat par **Philippe Henry**, maître de conférence au département d'études théâtrales de l'université Paris 8

---

## **Bruno Colin**

Philippe Henry, qui a été fortement acteur aussi dans la rédaction et le travail sur le manifeste, va animer cet après-midi.

## **Philippe Henry** (maître de conférence, université Paris 8)

### Notion de richesse / pluralité de la richesse / redistribution

Deuxième partie de cette journée culture et économie solidaire. En préambule : c'est vrai que je suis la dynamique de l'Ufisc depuis maintenant 4 ans et que la construction du Manifeste proprement dit a duré près de 18 mois... C'est un temps un peu long, mais je voudrais dire le plaisir que c'est de faire de la recherche dans ces conditions. On est dans un dispositif de recherche-action, où des partenaires sociaux ont un problème à résoudre et nous, chercheurs, nous les accompagnons, à même niveau de considération : un travail d'écoute, de formulation réciproque et d'avancée progressive... Et donc, je redis ici combien ces types de recherche sont aussi des choix épistémologiques, des choix dans la façon de construire le savoir, une approche à la fois agréable et - on l'a déjà constaté ce matin - quand même, relativement productive.

Quelles richesses produisent nos activités artistiques et culturelles ? Quel est l'ensemble de valeurs que défendent les professionnels regroupés dans ce manifeste ?

Cet après-midi, thème ambitieux mais nous allons le décliner tranquillement à partir de cette notion de richesse. Notion polysémique, complexe, avec la sous-question : quelles richesses produisent nos activités artistiques et culturelles ? Pour faire aussi le lien avec le débat de ce matin, il est clair que derrière le mot richesse, il y a la question des valeurs, c'est-à-dire qu'on voit bien que tout ce travail consiste aussi à refonder une orientation, une proposition, une action, non pas simplement sur des manières de faire, mais aussi sur la question des valeurs qui sous-tendent ces engagements professionnels militants. Le terme de richesse doit aussi être relié à cette question : finalement, quel est l'ensemble de valeurs que défendent un certain nombre de professionnels regroupés dans ce Manifeste ?

### Alterner entre intervention et présentation d'expérience

Quant à l'organisation de l'après-midi, elle va se dérouler à peu près comme ce matin : un certain nombre d'interventions. Ensuite, il nous a paru important de donner la parole à des professionnels, des praticiens qui auront leur propre expérience et qui reprendront un certain nombre de problématiques abordées ce matin ou parleront de la question spécifique de cet après-midi. Et puis, comme ce matin, on demandera à Patrick Viveret, qui est chercheur, ce qu'il entend dans ce qui va se dire. Après, nous ouvrirons, un échange avec la salle et nous pourrons aussi peut-être reprendre un certain nombre d'éléments sur les sujets déjà abordés.

Il y a des mots très importants : le Manifeste est un effort collectif de nommer, de désigner des spécificités, des particularités, des orientations ; mais on reste au niveau du discours et comme tout le monde le sait, il y a une distance entre les mots et les choses, entre les mots et les réalités. Donc cet après-midi, il faut à la fois travailler sur le Manifeste, au niveau du texte, mais aussi immédiatement, en contrepoint, repartir des expériences de terrain même si elles n'abordent que certains éléments : ça nous paraît important pour nourrir cette réflexion collective entre professionnels et partenaires de la recherche.

### *La notion de richesse dans le Manifeste*

Pour introduire cette notion de la richesse, le plus simple est de regarder dans le Manifeste où cette notion est abordée. En fait, il y a six occurrences du mot "richesse" dans le texte. Et d'ailleurs trois du terme de "mutualisation", mais je ne parlerai que du terme de richesse. Je vois deux ensembles, deux grands pôles d'arguments. Dans le premier, la notion de richesse est présentée comme une dimension d'abord collective, puis qualitative, avant d'être aussi évoquée comme dimension économique.

Dans le paragraphe 121, « l'œuvre d'art doit être regardée comme une relation destinée à la communauté et aux individus qui la composent, non comme un simple produit ». Il y a bien là aussi une prise de position en terme de valeurs tout à fait claire. « L'art n'a pas pour objectif l'accroissement des biens et des richesses privées, il relève d'abord de l'intérêt collectif pour l'enrichissement de chacun et de tous les citoyens ».

Le paragraphe 32 renforce cette approche de la richesse comme valeur collective et qualitative avant d'être économique et quantifiée : « Les différentes formes possibles de coopération sont le fondement même de toute valeur, tant symbolique qu'économique, des activités humaine. L'actuelle hégémonie des principes de concurrence et de compétitivité, toujours plus exacerbés, conduit un appauvrissement humain global. Un autre mode de développement et de production de la richesse est possible. Plus qualitatif, il repose sur des formes de gestion et d'organisation partagées et solidaires qui privilégient la personne humaine dans toute activité entreprise ». Mettre aussi la coopération à la base de la construction des faits humains et non pas les mécanismes de concurrence et de compétitivité.

Dans le 319, il y a un autre élément complémentaire : « Faire reconnaître que l'art et la culture sont des facteurs de création de richesse et de développement économique et que les activités des personnes qui s'y consacrent doivent être justement rémunérées pour ce qu'elles produisent ». Où l'on passe du raisonnement qualitatif, de l'approche de la richesse en terme d'option particulière, mais d'abord qualitative, vers la dimension plus économique.

Dans d'autres parties du texte, la richesse apparaît comme ressource économique. On ne parle de l'économie - et en particulier de la valorisation quantitative - que derrière, après l'approche qualitative. Il y a trois autres paragraphes où cette dimension économique est nettement signalée. Ces paragraphes apparaissent aussi comme des choix, des options politiques et sociales..., bref, des choix d'économie politique. Voilà un terme qui a disparu du vocabulaire, mais je crois important d'affirmer que l'économie relève d'abord de choix sociaux, sociétaux politiques avant d'être des choix purement quantitatifs.

### *La richesse : pluralité de la richesse économique, redistribution de la richesse*

Trois types d'arguments sont proposés. Le premier, dans l'article 125, c'est la question de la pluralité de la richesse économique. Nous en avons abondamment parlé ce matin, le fait qu'il y a au moins trois formes à considérer : le principe de marché, de redistribution, de réciprocité : c'est repris tel quel dans le 125. Et c'est de cette diversité des logiques économiques, en accord avec le projet artistique et culturel, que les structures membres de l'Ufisc tirent en partie leur richesse.

Deuxième aspect, c'est que la richesse économique - et c'est un choix politique - ne doit pas être accaparée par quelques uns, mais redistribuée. Dans le 123, vous avez un argument à partir de la question de la proximité : l'Ufisc contribue « à un maillage plus dense et cohérent du territoire en matière d'offre culturelle » et, par cette présence maillée du territoire, « ces structures pallient l'extension exponentielle et non régulée du modèle de vedettariat qui aboutit à concentrer attention et richesse sur un petit nombre d'artistes et de lieux ». Là aussi, il y a une prise de position assez nette. Le Manifeste plaide pour des dispositifs de redistribution beaucoup plus amplifiés qu'ils ne sont aujourd'hui.

Le 322, (la partie 3, c'est un peu la partie revendication, charte pour l'action) énonce que l'Ufisc s'engage à « œuvrer pour que des formes de redistribution, issues de la richesse collectivement produite, soient mises en place au profit du plus grand nombre ». La valeur d'échange n'est finalement que le résultat de toute une production de richesse et de valeur sociales qui exigent un travail collectif. Ce ne sont pas les entreprises qui produisent

seulement et uniquement la richesse, c'est tout le travail y compris d'éducation, de formation, de rencontre qui génère des types de richesse et de valeur multiples et pluriels qui, à un moment donné, vont se transformer ou vont se réaliser en terme de valeur d'échange. Mais c'est bien l'ensemble de la richesse qui est à considérer en bout de course, et la question de qui s'approprie la valeur d'échange et monétaire. On est dans des pays où presque la moitié de la richesse quantifiée, le PIB, est redistribuée : ce sont aussi là des choix de société. Mais le Manifeste, sur le plan de la culture, demande également qu'on revoie le mode de redistribution au profit du plus grand nombre, ce qui veut dire, pour les membres de l'Ufisc, au profit de cette pluralité d'organisations et de structures qui font, on l'a dit ce matin, une part essentielle de la création artistique, de l'action culturelle dans notre pays. Voilà ce que je voulais évoquer pour cadrer un peu le débat par rapport à ce qui est inscrit dans le Manifeste.

Comment, en partant de vos expériences, ces questions-là, vous les brassez, vous les évoquez ?

## Réflexions introductives sur les richesses générées par les compagnies de création et les lieux de diffusion

par **Bruno Cochet**, metteur en scène et membre du Synavi (Syndicat national des arts vivants)

et **Laetitia Boule**, metteur en scène et membre du Citi (Centre international du théâtre itinérant)

---

**Laetitia Boule** (metteur en scène, compagnie Alter-Nez)

Projets collectifs / économie solidaire / économie hybride

La proposition d'intervenir comme acteur de terrain dans cette journée était intéressante et étonnante à la fois puisqu'il s'agissait de parler de quelque chose que nous connaissons mal : l'économie solidaire ou, comme on l'a dit ce matin, de ce que nous pratiquons sans nous en rendre compte, comme Monsieur Jourdin. Et à la fois il s'agissait, tel qu'annoncée, d'une rencontre acteurs chercheurs donc à voir de quelle façon il peut y avoir un aller-retour chercheurs acteurs en termes d'économie solidaire.

Alter-Nez est une compagnie de théâtre, spécialisée dans le clown de théâtre. La compagnie existe depuis 96 ; depuis 2000, elle s'est tournée vers le théâtre itinérant. Elle a acquis un chapiteau avec tout ce qui peut le rendre autonome : poids lourd, équipement technique son, lumière... Et en 2001, nous avons bénéficié - nous l'avons appris par la suite - du premier financement solidaire attribué à une entreprise culturelle. C'était à Grenoble, ce n'était d'ailleurs pas une subvention, mais un taux à prêt gratuit, financé par France Active via la MCAE à Grenoble (Métro Création d'Activités Economiques). Nous avons été aidés dans la mise en place d'un projet d'espace culturel itinérant : déplacer un chapiteau équipé pour aller à la rencontre, en zones rurales, de partenaires qui n'avaient pas d'équipements culturels. Le but était de travailler avec eux, pendant plusieurs mois, sur la mise en place d'un projet sous chapiteau qui puisse être à la fois l'occasion de diffuser nos spectacles, et la possibilité pour les communes d'accueil de diffuser des productions locales, de proposer des ateliers d'initiation au clown ou au cirque, et sur d'autres disciplines. Pour cette activité, nous avons reçu - ce qui annonce assez mal la suite ! - le « trophée du projet collectif » remis par France Active. Effectivement, à ce moment-là, nous étions en collectif. Mais en 2007, plus de collectif : en quelques années finalement, nous avons testé beaucoup de choses.

Ce chapiteau équipé, c'était à la fois pour nous un outil de diffusion mais aussi une possibilité d'aller à la rencontre des « gens », dans des zones non équipées. Nous étions au coeur de ce qu'on a appelé ce matin les économies hybrides : nous sommes dans un cadre de vente de spectacle, de billetterie, donc dans de l'économie marchande. Nous sommes subventionnés par le conseil général ; pour tourner en zone rurale, on est dans le cadre d'une redistribution. Et puis cette troisième économie : nous travaillons avec de nombreux partenaires locaux : si nous restons une semaine sur place, plusieurs mois de préparation sont nécessaires, en lien avec les centres sociaux, avec les services divers de la commune, avec les associations locales et avec également beaucoup de bénévoles. C'est à la fois ces équipes de bénévoles qui viennent et puis des intermittents du spectacle, c'est-à-dire des professionnels, nous-mêmes, qui travaillons principalement pour mettre en place ces projets. Alors l'aventure tient, ça a tenu plusieurs années et c'est encore le fer de lance de la compagnie. Mais d'un collectif de sept personnes très impliquées, c'est vrai que nous ne sommes plus que trois résistants aujourd'hui...

Nous avons décidé, l'année dernière, de mener à terme une expérience étonnante : mettre un chapiteau, à Grenoble, dans une friche industrielle en reconversion et d'ouvrir ce chapiteau, sans regard de programmation. Pendant deux mois, un spectacle tous les jours, parfois plusieurs, et un accueil gratuit du public, deux heures par jour sous forme d'apéro cabaret... tous les soirs un spectacle, voire la journée. Une logistique, vous imaginez, très importante techniquement et en termes de communication. On a proposé à toutes les compagnies participantes de se regrouper : on était plus de cinquante compagnies pour mettre en place ce projet. Alter-Nez mettait à disposition l'équipement chapiteau et chaque compagnie était sollicitée pour mutualiser tout ce qu'elle pouvait mettre en œuvre (du gardiennage à une participation financière). Nous avons créé une communication collective. Chacun a financé un petit peu du programme commun. On a eu des financements publics, mais très réduits. L'objectif était de conjuguer nos forces, de créer aussi une émulation dans un secteur où on a énormément de mal à se rassembler, à parler de nos professions, à parler de nos difficultés. Voilà, et on s'y est usé aussi beaucoup ... Un bel événement, mais qui a fini d'achever ce qui restait d'un peu collectif dans la compagnie... les limites posées par un bénévolat trop important, pour une profession fragilisée par la recherche permanente de son compte en cachets. Un beau projet, très « feu d'artifice », hélas peu viable.

La compagnie Alter-Nez est adhérente du Citi depuis deux ans ; nous y avons rencontré d'autres compagnies confrontées aux mêmes difficultés : tourner dans des réseaux qui n'existent pas. Le Citi est à la fois un pôle ressource et une possibilité de rencontres professionnelles, pour réfléchir ensemble à nos pratiques. Cette année, ces rencontres avaient lieu au bout de la terre, sur la presqu'île de Crozon, dans le Finistère... Auparavant ont été imaginées "Les Convergences" : des tournées qui convergent à travers le monde vers Crozon (le Citi, centre international pour le théâtre itinérant, qui regroupe des compagnies se reconnaissant dans la démarche de théâtre itinérant, viennent d'un petit peu partout dans le monde, Europe, Québec, Mexique...). Ces compagnies ont imaginé des tournées convergentes, avec comme point d'arrivée la presqu'île de Crozon. En amont, il a été proposé de travailler à la mutualisation de ces tournées : certaines compagnies ont réussi à organiser des tournées communes, mutualisant leur moyen, voire créant ensemble un spectacle... Dans ce cadre, il a été proposé de mener un travail de terrain en profondeur avec les communes, afin de préparer au mieux les implantations des chapiteaux ou des structures itinérantes, pour que la compagnie suivante en profite. Le Citi propose de réfléchir au sens du mot "concurrence". Monsieur Viveret interrogeait le sens de ce mot : il disait « courir ensemble », reprenant l'étymologie du mot. Ce débat aujourd'hui, ce qu'il m'apporte en tant que professionnelle dans une compagnie de théâtre à Grenoble, qui a pu s'inscrire dans une forme d'économie solidaire, c'est aussi de poser des questions sur le sens des mots. Si on est un maillon de l'économie solidaire, comment avoir plus conscience de son rôle, comment affiner la façon dont on y travaille et avoir un peu plus conscience de son action militante. C'est ce dont nous avons besoin, en particulier à Grenoble, où il est si difficile de se fédérer et de se réunir entre professionnels : il y existe un « Collectif Culture » qui tente vaillamment de réunir les intermittents du spectacle pour réfléchir ensemble à la défense du statut et sur une possible organisation collective... C'est un combat de mobilisation de tous les jours...

**Bruno Cochet** (directeur, compagnie l'Art Mobile)

### Valeurs de l'économie solidaire / la solidarité dans le secteur / mutualisation

Je vais parler d'une autre approche, quoiqu'il y ait beaucoup de similitude entre les deux projets même si nous sommes arrivés à l'itinérance depuis un peu moins de temps. Quand j'ai réfléchi à cette journée, j'ai essayé de réfléchir aux valeurs qui étaient à l'origine du projet. Est-ce que ce sont des valeurs de l'économie solidaire ? Je n'en suis pas sûr.

J'anime une compagnie de théâtre qui s'appelle L'Art Mobile... je la co-anime avec Gil Bourasseau. Ce qui est à l'origine du projet de l'Art Mobile, c'est le théâtre. Comme beaucoup de structures, nous nous sommes engagés dans la création d'une structure pour la création artistique. C'est ça qui guide toutes nos actions. Alors après, effectivement, on va rejoindre à certains endroits l'économie solidaire, mais au départ c'est la création artistique notre premier moteur, notre premier désir.

La structure est dirigée par deux personnes qui ont choisi, au début de leur carrière, de se mettre ensemble et là, il y a solidarité : on a choisi de mettre notre talent, si on en a, en tout cas notre énergie et notre désir pour créer des spectacles, pour créer une structure qui aujourd'hui perdure depuis une dizaine d'années.

Je voudrais revenir sur deux créations en particulier. Une première création, « les gens qui sont là tout près de moi » n'a pas bénéficié des fonds nécessaires à la création. C'est une réalité qu'on a tous connue à un moment ou à un autre. Elle pose la question de l'économie du spectacle. Les différents artistes – il y a 4 comédiens sur ce spectacle – ont décidé de faire quand même : on a répété sur nos fonds propres et créé un spectacle en 2000. Et il tourne encore aujourd'hui : on a créé un bien commun en dehors de toute légalité puisqu'il s'agissait de travail non rémunéré, hors du cadre des conventions collectives, mais nous l'avons fait... Et je pense que c'est une réalité fréquente dans nos métiers.

La particularité de ce spectacle, c'est aussi le désir de créer d'autres formes de spectacle... C'est un spectacle qui se joue dans les bars. Il s'agit de théâtre mais nous déplaçons le lieu de la représentation. Et pour nous, c'était le début d'une réflexion sur les rapports qu'on entretient entre nos créations et le public et comment cette réflexion entre le théâtre et la population va également induire une réflexion sur la création elle-même et sur les formes artistiques que l'on propose. Là, on était parti sur un spectacle de théâtre à partir de textes contemporains mais où on a fait le choix de déplacer le lieu de la représentation pour aller à la rencontre de d'autres publics, exactement dans une démarche similaire à ce que font les compagnies de théâtre itinérant.

Cela a été fondateur du projet que l'on porte aujourd'hui puisque depuis un an et demi, la compagnie développe un projet appelé au départ « à quelle adresse ? ». Nous avons interrogé notre s'adresse : quel est notre mode de diffusion, notre mode de représentation et quel type de théâtre on propose ? A partir de cette réflexion sur le rapport que nous entretenons à la population, nous avons choisi de développer un projet de théâtre itinérant avec un outil appelé tout simplement : le théâtre portatif. Il fut construit par Serge Calvier que vous avez vu ce matin... Cet outil qui nous permet donc d'aller dans les villages, d'aller dans les lieux où il n'y a pas nécessairement de théâtre équipé pour proposer du théâtre. Ce projet n'est pas que de la diffusion : quand on prépare une tournée, c'est d'abord un travail de relations avec le tissu associatif, avec les élus des villages, pour construire ensemble des actions qui ne soient pas simplement « on vient au théâtre, on joue et on repart ». Ce sont souvent des choses très ténues, un début de relation avec une population d'un territoire. Voilà les deux exemples de ce que la compagnie porte aujourd'hui.

La solidarité dans le tiers secteur

Cela pose un certain nombre de problématiques. La première, c'est quand on va dans les villages, personne n'attend l'Art Mobile ou une autre compagnie. On a la nécessité de susciter le désir.

L'autre chose dont je voudrais parler, c'est le contexte dans lequel nous avons démarré la compagnie... Parce qu'on parle de solidarité, de tiers secteur... J'étais hier et avant-hier à Avignon car la compagnie va jouer un spectacle cet été. Avignon, c'est tout le contraire de la solidarité. On est dans un secteur hyper concurrentiel où chacun va essayer d'exister plus

fort que le voisin pour vendre plus de spectacle. Le fonctionnement du spectacle vivant aujourd'hui, c'est une offre très importante de spectacles, une chasse à la subvention, aux financements publics et ça passe par la reconnaissance individuelle soit de l'artiste, soit du metteur en scène, soit de la structure mais on est en tout cas dans des valeurs plutôt d'individualisme forcené. Ce projet de théâtre itinérant, c'est aussi un moyen d'échapper à ça et de reprendre la maîtrise de sa propre diffusion. On n'est pas dépendant de ce système ultra concurrentiel... ça c'est un premier aspect, j'aimerais qu'on en parle.

Et puis, la difficulté du collectif aussi. Nous, on est un collectif à 2. C'est un collectif qui fonctionne à plein : on est dans un partage total de toutes les tâches, des responsabilités, de la prise de décision. Mais c'est vrai que pour la vingtaine d'intermittents qui vont travailler avec nous sur une année, on a beaucoup plus affaire à des salariés qu'on pourrait qualifier péjorativement de mercenaires c'est-à-dire qu'ils vont donner le meilleur d'eux-mêmes, mais ils vont d'un projet à l'autre et l'histoire de la structure, du collectif, de la compagnie, ce n'est pas forcément quelque chose qu'ils vont porter. Et ça je pense que c'est un des écueils que nous rencontrons.

Alors, j'avais noté la solidarité comme une valeur. Je fais partie du Citi et du Synavi et c'est vrai que ce sont des questions que l'on se pose dans les deux regroupements. La crise de l'intermittence a mis sur le devant de la scène une solidarité interprofessionnelle qui était l'expression d'une solidarité vis-à-vis des créateurs, qui était emblématique et qui aujourd'hui est mise à mal. Et en même temps, cette crise de l'intermittence, je pense qu'elle nous montre plus fort qu'avant, la nécessité absolue de se fédérer, de réfléchir ensemble sur nos pratiques et de proposer les solutions aux problèmes de nos professions.

La mutualisation

Il y a une réflexion aussi sur la mutualisation au sein du Synavi mais je n'ai pas d'expérience personnelle de mutualisation si ce n'est de la mutualisation sans le savoir. Ce matin, une comédienne m'a appelé pour que notre compagnie serve de structure juridique à son projet. En y réfléchissant, c'est déjà de la mutualisation même si ce n'est pas formalisé.

Je me suis rendu compte à quel point l'économie inscrit notre vie et notre culture dans un système de valeurs. Quelqu'un a parlé de la LOLF ce matin et c'est vrai que, même si les critères de la LOLF, en termes de culture, ne sont pas tous monétaires, ce sont tous des critères numériques. Et la limite du chiffre aussi : le chiffre est un langage derrière lequel on veut évaluer nos pratiques et le problème du chiffre, c'est qu'il ne peut pas tout dire. Est-ce qu'on doit se légitimer au travers des chiffres ? Je crois qu'on peut le faire, mais le problème est qu'on ne va pas pouvoir tout mesurer et un grand nombre d'activités vont échapper à l'évaluation par le chiffre. Je prends un exemple... la compagnie anime un atelier dans un lycée professionnel avec des jeunes qui sont vraiment très difficiles et au fur et à mesure que cet atelier avance, on intervient de plus en plus ; on est 4 personnes à intervenir pour un groupe de 27 enfants. Il y a une somme considérable d'énergie et aussi d'argent parce que ces gens sont payés. Si on faisait un ratio entre le nombre d'enfants et ce que ça coûte, on nous dirait que nous sommes dans le délire total.



# Mise en perspective à partir d'une critique des indicateurs de richesse

par **Patrick Viveret**, philosophe, magistrat à la cour des comptes, fondateur du projet SOL,

---

**Patrick Viveret** (philosophe, magistrat à la Cour des Comptes, fondateur du projet Sol)

**Ecoligion / les comptes / rareté / question du vivre ensemble**

*L'écoligion : l'enfermement de l'économie dans un système de dogmes et de croyances*

L'enfermement dans ce qui n'est pas de l'économie, je préfère appeler ça l'écoligion : un système de croyances, de dogmes et un clergé au service de ce système de croyances. Son premier pouvoir de domination, c'est en fait un pouvoir de nomination : la façon même dont ce pouvoir fonctionne, c'est d'imposer un sens enfermant des mots. Bon, Laetitia rappelait justement un mot comme concurrence, en latin : courir ensemble. Le vrai sens de concurrence, c'est de l'émulation coopérative c'est-à-dire qu'on doit s'assurer que tous les coureurs restent dans la course. Donc, de ce point de vue là, la concurrence c'est le contraire de la guerre économique où les perdants, on les exclue de la source ; même compétition relève de la même logique. On peut pratiquement prendre tous les termes forts du vocabulaire économique et regarder comment ils ont été transformés en écoligion, c'est-à-dire l'économisme comme culture dominante. Les mots comme « richesse » et « valeur » en sont un exemple. Valeur, en latin, c'est la force de vie. La Valeur Ajoutée, c'est un supplément de force de vie. L'idée d'ajouter la Valeur Ajoutée aux actionnaires par exemple, il suffit d'énoncer cela pour montrer à quel point on marche sur la tête. Richesse, c'est la même étymologie que puissance qu'on retrouve avec l'allemand Reich. Et derrière la question de la puissance, c'est la question de la force, un petit peu comme dans Star Wars : c'est la double face de la force, comme il y a une double force de la puissance, une double force du pouvoir. Et on voit bien qu'à l'origine, la puissance dont on parle est une puissance créatrice...

Et c'est d'ailleurs intéressant parce que quand on regarde dans les traditions de sagesse pré patriarcale – je pense par exemple à la tradition du tantrisme shivaïsme qui est une tradition des plus anciennes qui remonte à plus de 6000 ans et donc on est avant les sociétés patriarcales et la double caractérisation du féminin et du masculin ; c'est le féminin qui est porteur de la puissance créatrice et le masculin qui est porteur de la capacité d'émerveillement. Et oui ! Ça surprend ! Et, on comprend bien le renversement qu'opèrent les sociétés patriarcales : du côté du masculin, s'il n'est pas capable d'accéder à sa capacité d'émerveillement, il est dans sa fascination d'une puissance créatrice. Mais il n'a pas, lui, la capacité créatrice au sens biologique et donc il ne peut accéder à la puissance que sous la forme de la puissance dominatrice. Il y a dans ce basculement de l'imaginaire un pouvoir de domination qui va dire « voilà ce que j'appelle richesse, ce que j'appelle valeurs, ce que j'appelle économie, etc, etc, c'est cela ». Et donc, l'une des premières formes de résistance, d'émancipation et de construction de stratégies transformatrices, c'est d'abord de récupérer le droit de nomination, le droit de revisiter les mots mêmes. Là, on est complètement dans une activité artistique : l'un des premiers éléments de l'activité artistique, c'est le droit de revisiter, de co-création, le refus d'être enfermé dans une forme ou dans un langage dominant.

*L'interprétation des chiffres*

Cette même opération, il faut ensuite la faire sur les chiffres. Bruno ensuite évoquait l'enfermement à travers les chiffres. La compagnie La Tribouille a repris avec un brio extraordinaire : « c'est derrière les comptes C-O-M-P-T-E-S, il y a des contes : C-O-N-T-E-S », c'est-à-dire qu'il y a des choix de société implicites qui correspondent à ce que Paul

Ricoeur avait appelé les identités narratives... Ces grands récits, ces grands contes que se racontent les sociétés pour exprimer, à un moment donné, un état de leur histoire et leur choix d'évolution. Le travail que j'avais fait dans « reconsidérer la richesse », c'est de dire que derrière tous ces appareils - qui paraissent sophistiqués, complexes, qui se prétendent neutres et objectifs - que sont les systèmes comptables, il y a en réalité des choix de société. Ainsi des agrégats - comme le produit intérieur brut - correspondent à l'après guerre où la question de la guerre de l'industrie constitue un choix de société et où on décide de valoriser certaines activités plutôt que d'autres. On va ensuite enfermer derrière un système de chiffres - qui est en réalité un choix de société - qui, du coup, va devenir invisible et opaque au débat démocratique. Or quand on rentre dans une autre situation historique, ce qui est à l'évidence le cas actuellement et si on ne s'autorise pas à faire à l'égard des chiffres le même travail de déblocage des imaginaires qu'à l'égard des mots, on se retrouve complètement coincé. Ça, c'est un point fort et Philippe l'évoquait aussi sous différentes formes dans son intervention liminaire.

#### *La rareté : utilisation de la quantité comme paradigme*

Il y a aussi un 2<sup>ème</sup>. Quand on regarde les grands paradoxes auxquels sont confrontés les économistes, les nouveaux clercs contemporains, il y a quelque chose de très intéressant qui est en train de se passer. On le voit par exemple sur tous les problèmes de l'économie de l'information et, la rencontre entre l'économie de l'information et l'économie artistique et on le voit bien en particulier tout autour des débats sur par exemple, la culture de la musique, du téléchargement, etc... Le paradigme classique sur lequel est construit l'essentiel de l'économie dominante est un paradigme qui part de la question de la rareté et de la peur de la rareté : la peur du manque répond à la question de la rareté par la production, 2<sup>ème</sup> élément du trépied et qui utilise la quantité comme élément clef pour étalonner la production. C'est ce trépied là qui est un des trépieds les plus enfermants. Mais si vous prenez tout ce qui se passe du côté de l'économie immatérielle et notamment, tout ce qui se joue avec les conséquences de la mutation informationnelle, on n'est pas du tout en présence de ce trépied là mais d'un autre trépied.

La question clef, ce n'est pas celle de la rareté, mais celle de l'abondance et comment on fait avec l'abondance et t les effets de vertige qu'elle produit. Derrière ça, ce n'est plus la question de la production et de la production ex-nihilo, c'est la question de la création, ce qui n'est pas la même chose que la production, et de la co-création... Parce qu'on est dans un univers où il y a justement du « donné » : on ne part pas de zéro. Et du coup, le 3<sup>ème</sup> élément du trépied qui devient déterminant... quand on a une situation d'abondance, quand on a une situation de co-création, c'est que c'est la qualité qui est la vraie source d'entrée de l'évaluation et, à ce moment là, on a un tout autre trépied. Lorsqu'on prend non pas les problèmes actuels - contemporains et à venir, des nouveaux paradigmes sur lesquels devrait se re-construire l'économie - pour traiter les problèmes du type l'économie de la connaissance, l'immatériel, l'économie de la culture - mais qu'on va regarder dans les sources historiques de l'économie elle-même, on tombe sur un paradoxe. C'est que normalement, l'économie, au départ, dit « nous cherchons à travailler sur les besoins humains fondamentaux et à nous poser la question de l'allocation des ressources par rapport à ces besoins fondamentaux » et implicitement, on fait comme si le besoin humain par excellence était celui de la nourriture et l'idée que la question première est celle du manque de nourriture débouche sur le trépied « face au manque de nourriture, il faut aller en produire, il faut quantifier cette production » et donc, on a bien notre trépied « le manque, la production, la quantification ». Mais si on réfléchit deux secondes entre nous, chacun sait bien qu'avant même la question de la nourriture, il y a d'autres besoins qui sont plus fondamentaux qui sont ceux de l'accès à l'eau et plus encore de l'accès à l'air. On ne peut pas vivre plus de quelques minutes en l'absence de l'air alors que chacun sait qu'on peut vivre plusieurs jours sans se nourrir. D'ailleurs, quand vous prenez toutes les traditions de sagesse, sans aucune exception, aucune n'a considéré que la question difficile était celle de la nourriture, mais celle de la respiration. Or si on avait à reconstruire ce qu'on pourrait appeler « une économie politique de la respiration », qu'est-ce qu'on trouve ? Evidemment,

l'air n'est pas une situation de rareté, on est dans une situation d'abondance provisoirement : si les multi nationales de l'air font comme les multi nationales de l'eau, on arrivera à une situation de rareté de l'air respirable. En tout cas, pendant des millénaires, on a été dans une situation d'abondance, évidemment pas de production – ça n'a pas de sens-, mais de préservation. Le 3<sup>ème</sup> élément du trépied, c'est évidemment la qualité de respiration.

C'est-à-dire que pour traiter les problèmes présents et à venir des questions économiques qui sont les nôtres, nous avons besoin de faire un retour, y compris un retour épistémologique de mise en cause de ce paradigme qui représente finalement un paradigme extrêmement restrictif et qui ne portait que sur une toute petite partie des besoins humains fondamentaux. Donc ça c'était le 2<sup>ème</sup> point.

#### *La question du « vivre ensemble » : question essentielle de la société*

Il y avait un 3<sup>ème</sup> point. C'est de repartir des questions de Laetitia - « qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, nous ne sommes plus un collectif » - ou de ce disait Bruno quand il évoquait, à travers Avignon, le caractère ultra concurrentiel, au sens guerrier du terme, qu'il peut y avoir, y compris dans les milieux artistiques. Et là, je crois qu'on est sur le cœur du problème. Le difficile, en réalité, n'a jamais été dans les sociétés humaines, du côté de la production, mais du côté de l'amour et du sens : la question du « vivre ensemble ». Adam Smith disait « dans la richesse des nations, il faut éradiquer la pénurie mais une fois que l'économie aura réalisé ce programme, il faudra s'occuper des choses sérieuses. Et, les choses sérieuses, c'est la plaie : construire la république philosophique ». Ce que sous une autre forme, Marx dit « passage de la nécessité au passage de liberté » ou quand Keynes dit « les économistes devront apprendre l'humilité, ils n'auront pas plus d'importance que les dentistes ». Le point commun de tous les grands économistes, - les vrais, pas les clercs - est de considérer que l'économie est seconde. Or qu'est-ce qui fait que dans des sociétés matériellement surdéveloppées, c'est rigoureusement l'inverse qui s'est passé... C'est-à-dire que l'économie étant devenue écoligion, ékonomisme dominant, elle n'a jamais été aussi dominante et même obsédante... Comment comprendre ça ? Si ce n'est en émettant l'hypothèse que justement, ce qui était difficile, ce n'était ni l'économie, ni la production, mais la construction de la république philosophique... Et qu'évidemment que l'économie, de ce point de vue là, se présente comme une formidable activité de divertissement, au sens Pascalien du terme : les rapports humains comme étant ce qu'il y a de plus difficile, mieux vaut organiser le rapport avec les choses et la marchandisation.

Alors si on prend le problème par ce bout là, ça veut dire qu'effectivement, l'économie est du côté du divertissement et, l'art et la culture sont du côté du vrai métier au sens profond du terme, qui est le métier d'être humain. Mais le métier d'être humain est ce qu'il y a de plus difficile parce que construire des rapports de reconnaissance mutuelle et de construction d'un sens, avec des égaux et des égaux qui savent qu'ils vont mourir, c'est une sacrée question ! Et toutes les stratégies transformatives et alternatives buttent sur le fait qu'on ne peut pas faire les choses à moitié : si on s'engage sur des stratégies transformatrices mais qu'on ne va pas jusqu'au bout de la question amoureuse, pour reprendre la question du sens, on ne va pas avoir les bénéfices du divertissement économique, sans pour autant avoir la capacité, en terme d'art de vivre, à construire des relations de reconnaissances mutuelles plus fortes. A ce moment-là, on va substituer à la stratégie d'accaparement économique, d'autre stratégies d'accaparement : « l'accaparement du pouvoir », classique dans les stratégies de l'alternative, « l'accaparement du sens », classique dans les stratégies du côté des dérives idéologiques, sectaires, etc... ou « l'accaparement du temps », ce que j'appelle le « capitemplisme »... La question, c'est comment on va jusqu'au bout du processus transformateur pour changer les postures, y compris sur le rapport au pouvoir, le rapport au sens et le rapport au temps.

## Débat

---

### Daniel Redler

#### Vivre ensemble / désir

Daniel Redler d'Art et Société. Bruno a rappelé que l'activité culturelle, ce n'est pas une activité d'abord économique, c'est d'abord le désir de faire quelque chose de l'ordre de la création, on va dire... Qu'ensuite, j'en déduis, que l'aspect économique, c'est une seconde réflexion, mais ce n'est pas le moment central... C'est-à-dire que quand on accole art, culture et économie solidaire, ça me gêne un peu parce que j'ai l'impression qu'on mélange les tempos. C'est-à-dire : qu'est-ce qui est à l'origine du désir ? Patrick Viveret a dit des choses sur le « vivre ensemble »... Moi, je l'aborderais plutôt sous l'angle du désir de l'homme... qu'est-ce qui fait que le désir de l'homme fait société ? En quoi, il est dans une relation de société ? Et, à partir de cette entrée, effectivement, j'ai le sentiment que l'entrée n'est pas économique. L'économie, elle vient structurer simplement et toutes les réponses qu'on peut donner sont des réponses de structuration. Voilà, ça c'est mon point de vue et c'est pour lancer aussi le débat...

### Margie Mendell

#### Réseaux

Je viens du Québec : je viens d'arriver : j'apprends et j'écoute... Une question à Laetitia et Bruno. Laetitia, vous avez dit au début « c'était un projet collectif, vous étiez 7 personnes, maintenant vous êtes 3 » et ensuite, vous avez parlé de réseau qui a été construit par solidarité mais aussi pour des raisons pratiques, économiques. Est-ce qu'il ce réseau existe encore ? Bruno : est-ce que vous êtes partie prenante d'une fédération, est-ce que vous êtes dans un réseau actuel ? Et si oui, ça existe depuis quand ?

### Laetitia Boule

#### Réseaux

Tout ce qu'on a pu mettre en place en terme de réseaux que ce soit par le réseau du Citi ou par le maillage au niveau local, au niveau à Grenoble, existe aujourd'hui. C'est quelque chose qu'on vit vraiment actuellement beaucoup plus. On fait partie d'autres collectifs d'ailleurs sur Grenoble. C'est un acquis qui se consolide...

### Philippe Henry

Un emboîtement jusqu'à l'Ufisc...

### Laetitia Boule

Oui, voilà...

### Bruno Cochet

#### Réseaux

Notre compagnie adhère au Citi depuis maintenant un an et est membre du Synavi depuis qu'il existe, c'est-à-dire depuis 2003. Il y avait Federcies avant qui avait déjà commencé à fédérer des compagnies de théâtre, en 2000 : le Citi et 2003 : le Synavi. Le syndicalisme salarié est peu développé en France, et en Ile de France (ma compagnie est en Ile de France), on souffre d'un manque de collectif : sur les 600 compagnies en Ile de France, on a trente adhérents au Synavi... Il n'y a vraiment pas de quoi fanfaronner, même si on

rencontre des solidarités beaucoup plus importantes finalement en région. C'est vrai que la solidarité et l'esprit collectif, ce n'est pas quelque chose qui est vraiment majoritaire, en tout cas en Ile de France. Et c'est dommage parce que c'est comme ça qu'on pourra trouver nos solutions et non des solutions qui viendront de l'extérieur.

### **Laetitia Boule**

#### **Collectif / Partage de projet**

C'est vrai que les projets naissent d'un désir qui fédère des équipes, que les vies des collectifs sont ce qu'elles sont : ça bouge. Mais ce sont des projets de création qui fédèrent des équipes et qui font que ces collectifs existent à divers niveaux : notre collectif se réduit mais fait partie d'autres collectifs, d'autres projets, fédère d'autres projets...

### **Philippe Henry**

#### **Collectif**

Il a une fluidité dans ce milieu, des agencements collectifs qui peuvent très bien se défaire à certains niveaux mais se maintenir à d'autres. Et par ailleurs, ça reste encore très minoritaire mais après tout, les minorités font aussi à un moment donné le début de l'histoire.

### **Isabelle Martini** (administratrice, association In Famous)

#### **Moyens financiers / projets**

Cela fait 20 ans que je travaille dans le spectacle. La richesse première, dans le spectacle, c'est le projet et l'argent va être une ressource qui va permettre de le réaliser : avec 10 000 euros, avec 100 000 euros ou avec 1 000 000 d'euros, on ne fera peut-être pas tout à fait le même projet. La base de la motivation, c'est vraiment le projet et l'argent n'est vraiment qu'une ressource. J'ai l'impression depuis le début qu'on se rapproche trop de l'économie plus classique où le financier prédomine. Alors que nous, j'ai l'impression qu'on travaille à l'envers.

### **Rémy Bovis** (directeur/gérant, coopérative de rue et de cirque)

#### **Moyens financiers et projet / mutualisation /**

##### *La nécessité de moyens financiers pour réaliser ses projets*

Juste par rapport à l'idée de désir et de priorités : ça me gêne un peu de mettre une priorité. Je crois qu'il y a deux choses : il y a désir de création et il n'y a pas de création s'il n'y a pas de restitution. A partir de là, la réflexion sur l'économie arrive très vite parce que sinon il y a la frustration de ne pas réaliser son désir. Je ne sais pas s'il faut d'abord parler de désir, ou d'abord parler de projet et des moyens nécessaires pour réaliser son projet : cette notion là, on ne peut pas aujourd'hui l'éviter parce que la paupérisation fait que la plupart des désirs et des projets ne peuvent pas se réaliser aujourd'hui.

*La mutualisation d'outils de travail... en baisse et pourtant nécessaire à la mise en place des projets.* La charte, c'est une base de réflexion importante dans le spectacle vivant. Il y a peut être quelque chose dont on n'a pas reparlé, c'est à propos du partage d'outils de travail : on parle de mutualisation entre compagnies, structures. Mais il y a de moins en moins de projets de mutualisation. Autrefois, il existait par exemple, des parcs de matériels régionaux qui étaient mis, par les collectivités territoriales, au service des compagnies et des structures ; ça n'existe plus à ma connaissance. ...

A propos du partage de l'outil de travail, je voudrais vous parler d'une expérience qui existe depuis 5 ans : le partage des théâtres et des lieux de spectacle. Aujourd'hui, la plupart sont fermés un mois, deux mois, trois mois : le repos nécessaire, récupération, etc. Depuis 5 ans, à Paris, « En compagnie d'été » est une démarche qui consiste à laisser les clefs du théâtre aux compagnies qui n'ont pas de lieu. C'est soutenu par la ville depuis 2002, mais c'est une démarche très peu accompagnée parce que, peut-être, elle gêne. Il n'empêche que depuis 5

ans, pendant un moi et demi, des compagnies ont les clefs d'un théâtre, le gèrent, en assument toutes les responsabilités dans ce théâtre et partagent vraiment un outil et sa gestion. Ca a permis à 18 compagnies de présenter leur projet, de jouer entre 10 et 20 fois pendant une période, difficile certes, mais où il y a encore des habitants qui ont le droit d'avoir accès à la culture. C'est à partir d'expériences comme ça qu'on pourra se redonner d'autres pistes, d'autres moyens de trouver des sorties pour réaliser ses désirs.

**Nizar Baraket** (directeurs, association Dyade art et développement)

#### Problématique de l'art / moyens financiers et réalisation de projets

Si je trouve votre intervention rafraîchissante (*il s'adresse à M. Viveret*), c'est qu'on a besoin d'une certaine radicalité de pensée quand on commence à s'attaquer à une économie de la culture d'un point de vue décalé ou alternatif.

On a un paradigme sur lequel s'est construit l'art dans la sphère occidentale. Le secteur s'est organisé comme une négation de l'économie : l'art n'a pas de valeur, c'est le fait du génie qui n'a pas de valeur quantifiable. En même temps, de manière sous-jacente, ça a été un facteur puissant idéologique, au service du prince ou du bourgeois avec des résultats assez extrêmes : ça va de l'art soviétique d'un côté à Mallarmé qui était rentier et qui affirme « voilà, je fais l'art pour l'art ». Assez récemment, les artistes découvrent des capacités d'auto organisation et un tas de champs et de production se créent, avec une autonomie permise par toute cette économie plurielle, toute cette diversité des entrants dans le champ de production que sont les financements privés et publics. Cela me peine que l'on distingue dans le métier artistique : l'économie est une chose et la création est une envie. Il faut qu'on arrive à imaginer notre métier comme intégrant tout le temps, du début à la fin, des budgets et de la prise de tête artistique, de la logistique et du plaisir du spectacle : tout cela fait du spectacle, fait partie de notre métier, à condition que l'on prenne conscience qu'il est possible de fonctionner autrement...

**Guillaume Leterrier**, (adjoint au chef de service territoire urbain en charge de la vie associative et de la culture, la ligue de l'enseignement des Hauts de Seine)

#### Moyens financiers et réalisation de projet / expérimentation et DLA

On a bien constaté, au moment où on a porté le dispositif local d'accompagnement, qu'on avait plus à faire avec des boutiques de gestion ou des structures qui avaient une vision très économique des projets et qu'ils le viabilisaient d'abord sur l'aspect économique et non pas sur le projet. Notre positionnement, au sein la ligue, était de voir comment on pouvait gagner en pertinence auprès des partenaires au travers de ce dispositif pour pouvoir mesurer, mettre en place des expérimentations qui permettaient justement de réfléchir à des nouveaux indicateurs de richesse, des mesures d'utilité sociale ou autre. C'est vrai que parfois, c'est très ennuyeux quand on est un acteur culturel de s'entendre dire qu'on a à faire à des clients, non pas des usagers et d'utiliser des termes économiques. Mais il est intéressant d'utiliser ce dispositif parce qu'il met à disposition un certain nombre d'acteurs qui permettent de réfléchir avant tout sur le sens du projet et puis après, éventuellement, d'attacher ce projet à un statut juridique et non pas l'inverse ou bien encore de réfléchir aux valeurs qui font qu'on se fédère, à la mise en application des choses, au moyen de gagner en pertinence. C'est vraiment un dispositif à saisir au niveau des expérimentations.

**Jean-François Chimot** (président, La Clef)

**Notion de richesse différente de recettes**

En ce qui concerne la question de richesse et la question de l'économie : quand on gère une structure comme la nôtre, ce sont des questions qui se posent de façon majeure. Une des manières d'y répondre, c'est de se dire que toutes les dépenses sont génératrices de richesse et non pas de recettes. A partir de ce moment là, ça indique un mode de présentation des comptes. Puisqu'on a à faire à de l'argent public, on doit se prévaloir d'une gestion efficace. Dans les présentations, il est fondamental de montrer que tout ça rapporte effectivement des richesses et pas forcément des recettes. Je crois que la manière de dire les choses dans le cadre des structures associatives est importante et doit être faite de manière pédagogique.

**Claude Bernhardt** (Membre du conseil national, SYNAVI)

**Evaluation**

Je reviens à une question de ce matin qui a été posée par une personne, je crois, de la FFMJC, sur les critères d'évaluation puisque cet après-midi, on est vraiment au cœur des valeurs : comment va-t-on se débrouiller dans l'avenir avec les critères d'évaluation de la LOLF et avec toutes les demandes d'évaluation qui nous sont faites et qui vont totalement à l'encontre de tout ce qu'on vient de dire ? Par exemple, je participe à la commission d'attribution des licences d'entrepreneur du spectacle en Ile de France : c'est de plus en plus compliqué parce que les gens qui demandent la licence évaluent de plus en plus à l'aune de critères économiques et non pas professionnels.

**Emmanuel Sala** (artiste, Poésie du ventre, duo Sama)

**Notion de richesse différente de moyens financiers / vivre ensemble**

Je suis musicien. Je voudrais remercier monsieur Viveret pour son exposé très brillant et surtout, très profond : ça m'a apporté des éclaircissements très importants.

Deux mots juste sur mon expérience. Je fais de la musique depuis assez longtemps et il se trouve que j'ai un parcours aussi avec des problèmes de santé assez importants. Actuellement, le duo que j'ai créé, c'est avec ma femme qui a eu un accident grave. On s'est naturellement retrouvé sur le terrain du handicap, à jouer dans des structures, pour des associations, pour des foyers, aller vers le public et là... percevoir une grande richesse.

Le mot richesse, je le trouve très intéressant : une grande richesse, pas financière même si maintenant, on arrive à être payé, mais une richesse humaine. Quand vous mettez la richesse du vivre ensemble en premier, c'est vraiment fondamental et les artistes ont le grand rôle de faire ça. Quand j'entends des artistes dire « l'art c'est inutile », ça me met un peu en colère parce que c'est fondamentalement utile. Je me permettrai juste de citer un texte bouddhique qui parle des trois sortes de trésors : il y a le trésor du grenier, le trésor du corps et le trésor du cœur. Le trésor du corps est plus important que celui du grenier et le trésor du cœur est plus important que le trésor du corps. Alors le trésor du grenier, c'est l'économie. C'est moins important que le trésor du corps qui peut être assimilé à la santé, à l'affectif ou au relationnel. Et le trésor du cœur qui est le plus important, c'est ce dont vous parliez : c'est le vivre ensemble, c'est créer cette société humaine, fondamentalement humaine. C'est la mission qu'on a, c'est formidable.



**Louis Joinet** (président, Ufisc)

**Redistribution / rapport salariés - bénévoles actifs**

Tu as cité tout à l'heure le 322, donc qui dit : œuvrer pour que les formes de redistribution, d'une part accrue de la richesse collectivement produite, soit mise en place au profit du plus grand nombre. Mais dans la pratique, telle que je la vis, et en particulier dans le théâtre de rue où il n'y a pas de recettes, c'est plutôt le partage de la pauvreté. Un des problèmes auquel on est confronté c'est qu'il y a une envie fabuleuse de créer quelque chose, un acte artistique, un spectacle dont on sait qu'il est nécessairement éphémère et il marche ou il ne marche pas ; quand il ne marche pas, c'est encore plus grave. Combien de compagnies essaient de trouver des modes de redistribution. On le sait, très souvent, on ne peut pas payer tout le monde, on ne peut pas payer normalement. Je parle comme le président du festival de théâtre de rue d'Aurillac : le Off est une violation totale de la loi puisqu'on fait travailler des gens et on ne les paie pas. Alors évidemment, on explique : on contribue à la création d'emploi puisqu'en leur permettant de jouer, ils vont se faire connaître des producteurs et par conséquent, on apporte une plus value et je pense personnellement, il faudrait affiner, mais que c'est un peu vrai. D'ailleurs on a introduit dans les statuts du festival la présence de programmeurs.

Un deuxième point : comment ça se passe dans vos compagnies avec le président ? L'acteur bénévole qui est en relation constante avec l'artiste, le directeur artistique qui est le patron, qui a un pouvoir considérable, auquel il est difficile au bénévole de toucher puisque l'acte artistique doit être totalement indépendant. Mais le problème, c'est que c'est moi qui signe les conventions et quand ça tourne mal, c'est moi qui suis pris et j'ai du procéder en 6 ans à 7 ou 8 licenciements ; je préside plusieurs associations. J'ai eu un accident grave, un décès dans un cirque : le procureur convoque qui ? C'est moi, ce n'est pas le directeur artistique. J'aimerais savoir si dans la salle il y en a d'autres qui sont acteurs bénévoles comme moi : j'aimerais bien qu'on fasse un groupe de réflexion et puis, comment ça se passe avec vos présidents ?

**Karine Mezler** (chargée de mission, C2RA Aquitaine – Cress)

**Valeurs défendues / intérêt des DLA**

Je suis chargée de mission à la Chambre commerciale d'économie sociale et solidaire d'Aquitaine et je suis plus particulièrement en chargée de coordonner le dispositif local d'accompagnement sur la région. Je voulais juste réagir par rapport à tous les échanges sur « quelles valeurs on défend ? » La motivation qui crée l'activité, le projet sont des notions qui ne sont pas propres au secteur culturel mais qui sont partagées par le secteur sportif, d'éducation populaire... Et aujourd'hui, au sein des Cress, donc des chambres sociales d'économie sociale et solidaire, on travaille régulièrement avec le secteur de l'insertion et de l'éducation populaire qui sont structurés depuis longtemps et avec lesquels on a des rapports faciles.

C'est vrai que le secteur culturel aujourd'hui est quand mal représenté. En Aquitaine, ça fait trois ans qu'on commence vraiment à bosser sur ce secteur, notamment grâce à notre activité de DLA où j'ai rencontré beaucoup d'acteurs culturels associatifs assez isolés. Des réflexions ont été menées et aujourd'hui, on voit bien qu'on peut avoir un rôle de lien avec les institutions, avoir un autre regard notamment sur les indicateurs qualitatifs : on peut avoir cet apport. Il y a un enjeu pour le secteur culturel à mieux se structurer ou à mieux se faire connaître au sein de structures qui existent comme les chambres régionales et qui ont un vrai rôle de lien à faire entre les acteurs économiques, les institutions et puis, les acteurs locaux associatifs.



## **Philippe Berthelot**

### **Evaluation / raréfaction des financements publics**

*L'évaluation : des enjeux importants*

La problématique de l'évaluation pose des enjeux importants : ça permet aussi de désigner et de nommer ou de renommer les choses. Dans le débat avec les pouvoirs publics, il est fondamental qu'on s'empare de cette histoire plutôt que de la subir. Comprendre déjà un peu comment ça fonctionne et éventuellement inverser ou modifier un petit peu : c'est du débat, l'évaluation... Donc la LOLF, c'est un des avatars de l'histoire mais ce n'est pas le seul. Il y a aussi les problématiques d'évaluation des projets, d'évaluation interne dans les structures entre les personnes : il y a beaucoup de choses à développer sur ces aspects

*Est-on dans une raréfaction obligée des financements publics ?*

Lorsqu'on parle de richesse, il y a quelque chose qui semble acquis pour tout le monde et j'ai l'impression que c'est plus ou moins acquis ici : c'est la raréfaction des financements publics. Est-ce que pour vous, moi je ne suis pas convaincu étant donné que je ne pense pas qu'on soit dans un pays du tiers monde à l'heure actuelle, on est dans une raréfaction obligée – comme le pétrole dans 20, 30 ans – des financements publics ? Je vous le renvoie parce que j'ai l'impression qu'il y a des choses qui s'imposent, comme des dogmes, sur le plan économique ou autre : c'est une grande constance mais j'ai l'impression que tout le monde accepte de penser et de dire et de véhiculer dans son analyse que, dans peu de temps, il n'y aura plus de financements publics.

## **Philippe Piau (comédien/metteur en scène, SAAS)**

### **Evaluation**

Je suis comédien, metteur en scène dans les Pays de la Loire. Je voulais aussi insister sur l'évaluation parce que c'est une question de fond. L'histoire de la Lolf est exemplaire de ce point de vue là. Est-ce que ça ne vaut pas le coup, à ce niveau là, d'imaginer une vraie contre attaque ? Comment on fait nos choix entre nous, localement ou nationalement : tout ça est filtré par l'évaluation qu'on va faire ou ne pas faire de nos secteurs. Comme ça nous fait peur, du coup, on l'ignore un peu. Alors comment peut-on faire pour retrouver de l'imagination ou du désir de ce côté-là ? Comment peut-on faire parler les chiffres autrement, de manière plus imaginative peut-être ou comment qualifier plutôt que quantifier ? Je crois qu'on a besoin là aussi de phosphorer beaucoup et de s'attaquer à ça. Je sais qu'il y a quelques réseaux qui commencent à s'attaquer à ça : est-ce qu'il n'y a pas ce réseau de friches industrielles, Autrepart, qui a commencé à réfléchir à un référentiel différent de leurs pratiques ? Alors c'est lié à leurs pratiques actuelles mais je pense que si chacun de son côté commence à réfléchir et que ça se mutualise dans un réseau comme celui de l'Ufisc, il y a sûrement quelque chose de conséquent à apporter là. Je veux saluer l'énorme travail de synthèse qui a été fait dans ce manifeste qui synthétise beaucoup de travaux et c'est un beau travail... Et en premier c'est l'art comme moteur de la démocratie et alors l'évaluation comme enjeu démocratique de délibération : là, on est au cœur du sujet.

## **Jean-Michel Lucas (maître de conférence, Université de Rennes 2 Haute Bretagne)**

### **Evaluation / acteurs de l'intérêt général**

Sur la question de l'évaluation et du pouvoir de nomination pour reprendre tout à l'heure ce qui a été dit par Patrick Viveret, c'est vrai qu'il faut être extrêmement méfiant. Je ne vois pas pourquoi on parle d'évaluation. Pourquoi ne pas se mettre dans une posture qui serait plutôt celle du rendre-compte, puisque nous sommes dans une démocratie. On doit toujours considérer que l'évaluation, c'est l'évaluation de quelque chose alors que le rendre-compte, c'est le rendre-compte à quelqu'un. La différence est essentielle car le rendre compte suppose une négociation. On ne rend pas compte de la même façon selon la qualité de l'acteur. De ce point de vue, je suis un peu étonné en lisant trop rapidement sans doute, le manifeste. Je ne vois pas très bien où sont les acteurs de l'intérêt général. J'ai vu les « acteurs du collectif », j'ai vu une fois ou deux « citoyen », j'ai vu « politique publique »... mais je n'ai pas bien vu comment se forgeait l'intérêt général, c'est-à-dire le moment où l'Etat de droit reconnaît une logique de vivre ensemble.

De ce point de vue là, je me dis : « est-ce que la priorité n'est pas de réfléchir aux modalités de négociation du « rendre compte » auprès de tous ceux qui ont la responsabilité de dire l'intérêt général ?

Cette idée du rendre-compte, décale l'idée d'évaluation. Elle évite de considérer, comme cela est trop souvent le cas en ce moment, que l'évaluation est quelque chose d'objectif. Le rendre-compte ne peut être que la résultante d'un rapport de force, d'une discussion entre acteurs de la politique publique.

La LOLF, c'est exactement ça : il faut la comprendre comme un dispositif inversé par rapport à son usage aujourd'hui. L'esprit de la Lof est de remettre la notion de citoyen au cœur de la dépense publique.

Evidemment, un tel esprit ne s'applique pas immédiatement parce que les administrations, les acteurs des secteurs s'approprient le dispositif, les objectifs et les indicateurs de l'évaluation.

Mais la philosophie de l'évaluation de la Lof, c'est d'abord une évaluation conçue du point de vue du citoyen, de l'usager, du contribuable, dans l'esprit du rendre compte en démocratie. Evidemment, si les citoyens, les usagers, et les contribuables, s'en foutent, si personne ne va négocier, la Lof restera ce qu'elle est aujourd'hui pour la culture, c'est-à-dire des indicateurs complètement stupides... Par exemple, Il y a un indicateur, au cas où vous ne l'auriez pas vu, pour évaluer la qualité du travail de la BNF qui est le taux de satisfaction des visiteurs de la BNF : comment va-t-on l'estimer ? Je vous le donne en mille : en payant une agence qui va poser des questions à quinze cent personnes par sondage et ce sera : « est-ce que vous êtes satisfait, moyennement satisfait, assez satisfait de la BNF ». Voilà la BNF évaluée par la question équivalent à celle que pose n'importe quelle agence de marketing : « est-ce que vous aimez mon yaourt ? un peu, pas beaucoup... »...

C'est bien à nous, enfin à l'Ufisc et à tous les autres, de s'introduire dans ce débat sur les indicateurs et le rendre compte. La LOlf nous y autorise et c'est pour cela que j'apprécierai que le texte de l'Ufisc soit plus centré sur la question du « citoyen ».. je ne le vois actuellement que comme un alibi et pas assez comme un acteur qui doit contribuer à l'intérêt général, même quand il est question de culture !

### **Guillaume Douady**

#### **Raréfaction des financements publics / concentration de l'argent public**

Je voulais réagir à la raréfaction de l'argent public ; sauf méconnaissance de ma part, ce n'est pas tellement une raréfaction mais plutôt une concentration : on donne autant mais à beaucoup moins de gens, voire plus mais à beaucoup moins de gens. C'est, je crois, le sens des différentes subventions qu'elles soient de l'Etat ou des collectivités locales. Et puis, c'est aussi le sens de la réforme du statut de l'intermittent qui redistribue à moins de gens mais qui indemnise mieux qu'avant. C'est plus la diversité qui est attaquée qu'une baisse des subventions ou de l'argent public dans la culture. Je pense que le combat à mener, parce qu'il y a un combat à mener, il est plutôt sur le fait qu'on soit encore très nombreux à être dans ces différents champs d'activité...

### **Gérôme Guibert**

#### **Collectif**

J'ai beaucoup aimé l'exposé de Patrick Viveret mais, dans sa conclusion, il a dit « le problème, c'est que pour que tout ça fonctionne, il faudrait aller jusqu'au bout » et on a vu toute l'énergie qui avait été déployée à travers les deux témoignages et du coup, j'aurais aimé peut-être quelques précisions : si on va pas jusqu'au bout, à quoi ça peut servir de déployer autant d'énergie et de faire autant de choses ?

**Mélanie Soufflet** (directrice, le Marchepied)

#### Evaluation / mutualisation / rapport institutions - associations

J'ai créé une structure qui s'appelle le Marchepied qui est une association d'aide administrative aux artistes, il y a 7 ans. Aujourd'hui, on est trois salariés en CDI, on s'occupe d'une trentaine de projets artistiques tout au long de l'année.

Je voulais revenir sur la question de l'évaluation et de la mutualisation. Ce qu'on a fait avec le Marchepied, c'est un vrai moyen de mutualisation de services : on arrive à abaisser les coups d'artistes, à accompagner les projets tout au long de l'année, à avoir un lien avec l'institution ; on arrive à se faire subventionner pour notre travail auprès des artistes et ça, sans jamais répondre aux critères d'évaluation. On arrive quand même à avoir un soutien de le DRAC, de la région, du département, à être reconnu comme un point d'appui à la vie associative. On fait aussi de l'accompagnement au DLA.

Le rapport avec les institutions, il est aussi parfois à recadrer : récemment, j'ai été obligée de repositionner l'association, de dire « je ne veux pas que vous m'envoyez des gens » : j'avais des artistes, j'avais des compagnies qui commençaient à venir via le DRAC, sans l'avoir demandé, c'était presque un passage obligatoire de passer par nous. Donc, c'est de dire « c'est hors de question de fonctionner comme ça ».

Le rapport avec les associations : sur 30 projets qu'on accompagne, je vais avoir à peu près une dizaine de compagnies qui ont à peu près compris ce que ça voulait dire un accompagnement de projet et pourquoi on le faisait comme ça, c'est-à-dire ne pas être des prestataires de service, ne pas faire de la feuille de salaire à moins cher et uniquement ça. Allez, quand je dis 5, je suis un peu négative, je vais dire qu'il y en a ...

Ce n'est pas évident non plus d'avoir un conseil d'administration bénévole qui fonctionne avec une structure qui fait du service.

Les financements qui disparaissent, je pense que c'est plutôt du recentrage.

**Shirley Harvey**

#### Citoyenneté

C'était pour répondre au sujet de la place du citoyen dans le manifeste. Il est nommé, je veux dire par là que quand on parle de structures, de membres de l'Ufisc et que dans leurs valeurs, est énoncé un lien de proximité et un lien avec les populations, on est déjà dans un espace citoyen. L'objet des activités et des créations n'est pas simplement de produire quelque chose, mais de générer quelque chose autour de la production aussi bien que dans le lien.

Pour ce qui est de l'évaluation, effectivement on n'a pas vraiment abordé ce type de sujet mais je m'en empare puis on en parlera, je suppose, au sein du groupe de travail.

**Loïc Cloez** (coordinateur des projets, Adaep)

#### Lisibilité et communication du manifeste

Fédération Adaep à Grenoble, une petite fédération d'associations culturelles.

On peut mesurer le degré de difficulté par rapport au degré d'exigence qui s'impose à nous. Pour que quelque chose s'impose, il faut qu'il soit visible et là, je crois qu'avec le manifeste, il y a couché sur le papier de manière très claire une autre manière de faire et c'est fait de manière très lisible et on peut espérer que ça se fasse de manière visible. Et du coup, je voudrais juste demander à l'Ufisc de quels leviers ils disposent pour rendre cette production, ce travail visibles et que petit à petit, ça s'impose au niveau de l'Ufisc et après au niveau de chacun dans la salle, comment on peut se réapproprier ce manifeste en rentrant dans nos régions, dans nos villes. Et, se battre aussi au niveau local collectivement. Je pense à Grenoble puisque je viens de Grenoble. Il y a 6 associations dont 3 pépinières ou coopératives ou fédérations : il faut se réunir dès notre retour pour travailler dessus et voir, au niveau local, comment on peut rendre visible cette production parce que les termes du politique nous manquaient et là, on a une base commune.

**Thierry Duval** (directeur, CRY)

### Evaluation

*Evaluation : associer les populations à l'évaluation des projets*

La question de l'évaluation, c'est un couple : évaluation–objectif : on ne parle pas d'évaluation si on ne parle pas d'objectifs. Il me semble qu'en matière culturelle, le problème est, qu'en général, les objectifs sont très flous, que les commandes politiques sont totalement implicites et que souvent, on est plutôt aidé pour ce qu'on est, pour ce qu'on représente que pour ce qu'on fait. Je pense qu'on a tout intérêt à renvoyer la responsabilité à celui qui octroie les subventions, à expliciter leur présupposé politique par rapport à ce qu'ils peuvent financer aujourd'hui. De la même façon, sur la Lolf et la façon de tirer des critères. L'exemple de l'enquête autour du public, ce n'est pas idiot d'associer les populations à l'évaluation de l'intérêt social et public des structures culturelles : trop souvent, ça se gère de manière secrète et dans l'intimité des responsables culturels avec les responsables qui financent et finalement la population et le public ne sont pas du tout associés à ce qui est bien, ce qui n'est pas bien, pourquoi telle structure existe, pourquoi telle structure n'existe pas ou a de la peine à survivre par exemple. Donc, je serai assez favorable à voir si on est tous d'accord sur cette idée d'associer ou pas les populations notamment sur l'évaluation des structures culturelles.

**Patrick Viveret**

### Evaluation / comptabilité sociétale / le SOL /

*Se réapproprier les questions d'évaluation, de monnaie, de comptabilité...*

Les travailleurs sociaux aux Etats-Unis menaient les luttes contre la discrimination raciale et la pauvreté ; ils disaient : « on n'a pas d'argent, on n'a pas de pouvoir institutionnel mais on a des idées, on a du nombre et comment on les utilise de façon à bouger les lignes et comme dans tous les arts martiaux, à retourner contre l'adversaire sa propre force ». L'application concrète de cela, c'est qu'il y a des terrains auxquels a priori, il ne faut pas faire cadeau aux camps d'en face. C'est vrai pour l'ensemble de l'économie mais c'est vrai aussi pour tous les sujets concrets dont on parle : l'évaluation, la Lolf, la monnaie et même la comptabilité.

*Dépasser l'évaluation quantitative pour produire de l'évaluation qualitative*

L'histoire de l'évaluation : j'ai fait une mission dans les années 90 pour lancer le thème de l'évaluation des politiques publiques qui à l'époque n'existait pas du tout en France. Mais à l'époque, on voyait bien qu'il y avait une formidable bagarre, qui est aujourd'hui beaucoup plus concrète, entre deux approches complètement différentes de l'évaluation. Une évaluation qui réduit l'évaluation à la définition réductrice de mesures et l'évaluation, qui correspond au sens originel du mot évaluation, c'est-à-dire la construction d'une délibération sur la valeur d'une politique publique : ça, c'est l'évaluation comme fonction démocratique et donc, il ne faut pas faire cadeau de l'évaluation à toutes les visions réductrices ; il y a une bataille sur le terrain de l'évaluation.

De la même façon, le Lolf, faut quand même pas avoir la nostalgie de l'avant Lolf : cette monstrueuse opacité, un empilement de chapitres budgétaires auquel seul le budget y comprenait quelque chose : même les parlementaires n'avaient pas moyen d'y comprendre quelque chose. Dans son principe, la Lolf est le résultat d'une bataille de nature démocratique : quelles sont les missions, quels sont les programmes et comment on les évalue, c'est-à-dire comment on construit des politiques publiques qui puissent être transparentes dans le débat public ? Mais toutes les forces de conservation et de rigidité sont en train de transformer la Lolf en un appareil monstrueux : non seulement, on replaque toutes les anciennes postures administratives classiques et, au lieu de construire de véritables indicateurs communs, comme repères en vue d'évaluation démocratique, on est dans ce que Vincent De Gaulejac appelle la quantophrénie, cette espèce de dérive quantitativiste avec toutes les absurdités qu'on énonce mais ça n'est pas une raison pour dire on va faire cadeau de la Lolf à ceux qui sont en train de la détourner de son esprit.

### *La comptabilité sociétale : une prise en compte des richesses invisibles*

Deux autres exemples sur des terrains a priori plus difficiles tels que la comptabilité et la monnaie montrent qu'il y a des choses possibles à faire. Sur la comptabilité, il y a tout le travail de ce qu'on appelle la comptabilité sociétale qui prend en compte justement toutes ces richesses invisibles qui ne sont pas présentes dans les systèmes de comptabilité classique. Or plus on est obligé d'intervenir sur des questions de type : nouveaux indicateurs de richesse, développement durable, soutenable, développement humain, etc. et plus on a besoin de nouveaux systèmes comptables. Des expériences telles que la comptabilité sociétale qui a démarré dans la région Bretagne, je l'utilise y compris dans des rapports à la Cours des Comptes pour dire « vous ne pouvez plus continuer à faire de la comptabilité classique parce que vous passez à côté de données absolument fondamentales ». Par exemple, dans le domaine de la santé.

### *Dépasser la notion de monnaie=argent pour aller vers une monnaie solidaire : la SOL*

Puis, sur l'exemple de la monnaie, justement tout le problème, c'est la transformation de la monnaie en argent. La monnaie est un fluide comme moyen au service de l'échange et de l'activité, ce qui est une invention géniale dans l'histoire de l'humanité : comment on transforme ce moyen en finalité et comment, du même coup, on va créer artificiellement une rareté de la monnaie. L'une des réponses, c'est par exemple, ce qu'on est en train de tenter dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, plus largement du développement local, c'est la création d'une monnaie solidaire : ce qu'on appelle le SOL. C'est de dire que tous les acteurs qui se réclament des valeurs de l'économie sociale et solidaire, du développement humain, soutenable, du commerce équitable, bio, etc. créent des conditions d'une masse critique d'échanges telle que, entre eux, ils s'accordent la priorité c'est-à-dire d'aller sur le terrain même d'une réinvention de ce qu'est la vraie fonction de la monnaie au service de l'échange et de l'activité alors que le dérapage des monnaies officielles actuelles, c'est qu'elles deviennent contradictoire avec l'échange et l'activité.

Mais la vraie difficulté, c'est que quand on lance un projet comme le SOL, on a quelques difficultés avec la banque centrale européenne qui regarde ça comme le lait sur le feu : il faut regarder tous les obstacles juridiques ; mais la principale difficulté, nous la trouvons parmi les acteurs de l'économie sociale et solidaire eux-mêmes parce que leur manque de stratégie coopérative en leur propre sein fait qu'alors l'élément clef, c'est la réalisation de cette masse critique d'échanges. Pour l'obtenir ce n'est possible que si les acteurs qui proclament les valeurs coopératives commencent à se les appliquer à eux-mêmes, commencent à y croire : comment croyons-nous suffisamment en nos valeurs pour en vivre, comme force de vie. Si nous nous donnons cette force là, alors la capacité à faire bouger les lignes ensuite, par rapport à tous les autres terrains sur lesquels les forces mortifères sont présentes, sera infiniment plus forte.

# Quels liens envisager entre les organisations du secteur culturel et le mouvement de l'économie solidaire

par **Madeleine Hersent**, co-présidente du Mes (Mouvement pour l'économie solidaire)

---

Citoyenneté / collectif / réseaux / histoire du MES / créativité sociale / valeurs / modes de faire / hybridation des ressources / reconnaissance

Il nous a paru important de resituer la démarche du manifeste de l'UFISC dans la démarche du mouvement d'économie solidaire. Nous étions tous contents de voir les réseaux culturels rallier la démarche. Un premier appel dans *Le Monde* a été fait en 95, un deuxième en 97. cela fait plus d'une dizaine d'années qu'un certain nombre d'acteurs a essayé de fédérer de manière transversale un certain nombre d'initiatives citoyennes dans différents secteurs qui se retrouvent dans la mouvance de l'économie solidaire. Si nous ne nous regroupons pas, notre pire handicap est notre sectorisation.

*L'économie solidaire : engagements citoyens, pensées collectives et réseaux d'acteurs*

Pour moi, l'économie solidaire, ce sont des engagements citoyens. Il s'agit de personnes qui veulent répondre à des besoins non couverts et qui se regroupent. Ce sont souvent des projets collectifs qui créent de l'emploi et mettent en place les conditions d'un mieux-vivre ensemble. Il s'agit d'un projet de société porté par un certain nombre d'acteurs. Il nous a paru important de peser collectivement pour essayer de changer les choses. C'est un enjeu difficile. J'ai été très intéressée par tout ce que j'ai entendu aujourd'hui. De nombreuses questions font résonances et écho dans d'autres réseaux et d'autres secteurs qui croisent la question de l'économie solidaire avec leurs pratiques.

Une question m'a interpellée concernant le rapprochement acteurs, chercheurs. Je trouve curieux qu'aujourd'hui, on en soit à penser que c'est une démarche innovante alors que c'est une nécessité.

Avec les années, nous sommes arrivé à des séparations entre les acteurs, très dommageable pour une pensée collective. Quand l'inter réseau d'économie solidaire a été créé, on a essayé de fédérer l'ensemble des personnes qui s'intéressaient à cette question : des réseaux d'acteurs, des chercheurs et des groupes d'appui pour créer des synergies.

*Historique du MES.*

Dans les réseaux d'acteurs, il y avait les acteurs : les Régies de quartier, les restaurants de quartier, le mouvement national des chômeurs et précaires, le commerce équitable, les finances équitables avec les Cigales... Nous avons essayé aussi de fédérer et regrouper des groupes d'appui et de chercheurs. OPALE et ADEL ont été à l'origine de cette aventure, avec des groupes de recherche comme le CRIDA qui effectivement avait des manières un peu différentes de travailler avec les acteurs, beaucoup plus participatives. Surtout, nous avons regroupé des organisations de solidarité internationales parce que la dimension nord – sud nous paraissait vraiment importante. C'est vrai qu'on a fonctionné pendant un certain nombre d'années avec plusieurs priorités et avec très peu de moyens sauf au moment du très bref secrétariat d'état à l'économie solidaire. Avec quelques financements de la Fondation de France, nous avons fonctionné sur nos engagements militants.

Nous avons beaucoup investi sur l'international. Nous avons essayé de nous faire reconnaître. C'est plus facile à l'échelon international où nos questionnements sont mieux perçus. Nous sommes beaucoup intervenu dans les forums sociaux mondiaux, nous avons participé aux rencontres de Lima, de Québec puis de Dakar. Nous nous sommes organisés autour de « résister et construire ». Le projet d'économie solidaire, c'est construire des alternatives autrement et c'est un projet politique concret : les acteurs de l'économie solidaire aujourd'hui sont des gens qui essaient de construire ici et maintenant, concrètement, une autre société. Pour moi, c'est un projet de lutte contre les inégalités à la fois sociales et territoriales. C'est aussi des lieux de reconquête de l'espace public, des lieux où l'on



réinsufflé la démocratie participative, où l'on essaie de travailler autrement entre usagers, salariés, bénévoles, etc

#### *L'économie solidaire : la créativité sociale = travailler ensemble, en réseau*

Une des choses très spécifique dans la notion d'économie solidaire est la notion de maillage, de rhizome, c'est l'idée de travailler ensemble et travailler autrement. L'économie solidaire, recoupe la question de la créativité sociale.

La difficulté, dans ce triptyque dont on parlait ce matin, c'est la tension entre l'Etat et le marché. Faire reconnaître qu'il y a un champ différent intégrant la réciprocité est difficile. L'économie solidaire, ce n'est pas quelque chose qu'on enlèverait ou quelque chose en moins, c'est vraiment essayer de construire collectivement des conditions pour que les initiatives fonctionnent et existent. Par exemple, j'accompagne des projets de femmes, dans les quartiers de la politique de la ville, dans les zones sensibles urbaines. Ce sont des groupes de femmes souvent sans qualification, d'origine immigrées qui veulent créer de l'activité à partir de leur savoir-faire. Mais ce sont des montages ardu parce qu'effectivement dans une zone sensible urbaine en grande difficulté socio-économique, une activité vit en grande partie du marché, mais aussi de l'engagement des gens. Elle a besoin que le rôle de dynamique sociale, de cohésion sociale qu'elle joue soit reconnu par les pouvoirs publics. Nous sommes un certain nombre à s'être mobilisés pour obtenir des conventions pluriannuelles qui reconnaissent ce travail, mais nous avons des difficultés pour les obtenir de manière pérenne. C'est toujours au rapport de force et au prix de l'épuisement des acteurs.

#### *Comment peser auprès des décideurs si on ne travaille pas collectivement ?*

La question centrale porte sur : à quelles conditions arrive-t-on à créer ensemble, comment se regroupe-t-on collectivement pour peser sur les décisions, sur les choix politiques parce qu'effectivement, comme le dit Patrick Viveret, il y a des décisions trop sérieuses pour les laisser uniquement aux décideurs ! Laurent Gardin parlait d'asymétries. Effectivement, comment faisons-nous collectivement pour, en tant que société civile, peser face aux décideurs et réussir à co-construire des politiques publiques ? Depuis que les conseils régionaux sont passés à gauche, 24 régions ont mis en place des plans régionaux d'économie solidaire. Mais la société civile et les acteurs ont du mal à faire entendre leurs préoccupations pour que ces plans servent vraiment au renforcement des acteurs.

Notre pire ennemi, c'est nous-mêmes en particulier nos difficultés de décloisonnement. On dit que la société s'individualise mais nous-mêmes, nous parlons de décloisonnement mais nous avons toujours tendance à penser à partir de nos secteurs d'activité et peu de manière transversale et globale. Par exemple, je travaille auprès d'équipes qui accompagnent, avec des projets d'art et de culture, des patients en santé mentale et aujourd'hui, les DDASS leur disent « maintenant vous ne pouvez plus prendre des intermittents, il faut trouver une autre forme ». Si nous ne réfléchissons pas ensemble, si nous ne mutualisons pas nos expériences ce sera très difficile de faire bouger les choses.

#### *Les valeurs : le mieux-vivre ensemble, intérêt collectif...*

Trois choses me paraissent importantes pour notre secteur : les valeurs, les modes de faire et aussi l'hybridation des ressources. Les valeurs : c'est le mieux-vivre ensemble, l'intérêt collectif, le maillage, la cohésion sociale, le développement humain et une nouvelle manière de penser la richesse, la diversité. Ce que j'ai trouvé très intéressant dans votre manifeste, c'est aussi cette critique de l'excellence : il faut penser collectivement, démocratiquement ; Cette position fait écho avec les réseaux avec lesquels on travaille.

#### *Les modes de faire : comment travaille-t-on ensemble ?*

Ce qui est très essentiel aussi, ce sont les modes de faire. Les valeurs, c'est important mais que les modes selon lesquels on s'organise, on travaille ensemble, on produit ensemble, on consomme ensemble me paraissent vraiment très importants. Coopération à l'intérieur et à l'extérieur, la question est de savoir comment on partage et on agit dans un sentiment

d'autonomie qui facilite, favorise l'émancipation et qui fait progresser les initiatives et les personnes. Travailler sur l'économie solidaire, c'est travailler sur tous les trans : trans-culturel, trans-générationnel, trans-sectoriel. Cette notion de transversalité est fondamentale parce qu'on est dans une société qui a tendance à se sectoriser et à se refermer. C'est pour cette raison que j'étais très intéressée que le milieu de l'art et de la culture participe à la construction du mouvement de l'économie solidaire car il apporte d'autres manières de voir et de penser. Nous avons particulièrement collaboré dans la région Ile de France où la construction d'un collectif se révèle un peu complexe. Il y avait un centre de ressources économie sociale et solidaire qui se créait, les acteurs des initiatives solidaires n'y étaient pas. On a voulu pouvoir intervenir sur la construction donc, on s'est regroupé pour mettre en place une force collective.

#### *L'hybridation des ressources : comment trouver les moyens ?*

Et puis reste la question de l'hybridation des ressources. La première chose qui émerge dans les projets est le désir de changer les choses mais ensuite, il faut des moyens pour fonctionner. Un souci que j'ai dans les initiatives que j'accompagne, c'est la fragilité et la précarité. On veut construire une autre société avec les gens en situation de précarité mais comment fait-on pour construire avec eux des projets qui ne les fragilisent pas. Quels sont les projets où ils peuvent tenir ? Il y a un vrai enjeu à travailler sur ces questions. Renforcer le secteur est une nécessité pour arriver à travailler sur la question du droit du travail, sur le renforcement des capacités des gens, leurs modes de travail... Les défis auxquels nous sommes confronté aujourd'hui sont l'articulation entre démocratie et efficacité : comment crée-t-on un collectif à la fois démocratique dans les modes de faire mais efficace et qui pèse sur les décisions ? C'est vrai qu'aujourd'hui, nous n'arrivons pas à peser vraiment sur les décisions publiques, à co-construire les politiques publiques. Nous essayons, nous discutons, nous nous outillons en évaluation, nous travaillons depuis un certain nombre d'années sur des collaborations chercheur, acteur, politique. Mais à la fin, nous ne réussissons pas à transformer les décisions. Nous essayons de faire beaucoup de choses, mais nous avons énormément de mal à les faire évoluer. Il faudrait vraiment réfléchir au patrimoine collectif, à tout ce qui se produit dans le secteur pour être force de proposition et de changement.

Comment se fait-on reconnaître pour changer les normes ? Si on veut qu'il y ait un secteur d'économie solidaire qui existe vraiment et qui fonctionne, il faut qu'on arrive à changer les normes et les critères sur lesquels nous sommes jugé et sur lesquelles nous fonctionnons. C'est un véritable enjeu actuel.

Nous avons parlé ce matin beaucoup des cadres juridiques. Les associations de femmes, avec lesquelles je travaille, disent comme vous : « on choisit le secteur associatif par défaut » mais comment arrive-on à créer un statut associatif qui correspond aux initiatives économiques qu'on mène ? Comment fait-on puisqu'on est obligé de jouer dans les systèmes juridiques existants. Il faut travailler sur le renouvellement associatif et sur la reconnaissance.

#### *Se faire reconnaître*

Les trois questions aujourd'hui concernent les montages hybrides, la transversalité et le décroisement. L'économie solidaire rime avec créativité sociale. Il faut se donner les moyens de faire fonctionner ce secteur au plus près des besoins et des pratiques des personnes. Sur les valeurs, nous avons beaucoup réfléchi et nous entrons en raisonnement collectivement. Au bout de 10 ans de construction, il y a vraiment une culture collective qui se crée autour de cette mouvance. Elle existe au niveau national et au niveau international. J'ai reçu des textes du Brésil et il y a une culture internationale collective. Mais en France, le défi posé est de se faire reconnaître comme acteur collectif face aux pouvoirs publics, pour faire avancer les choses.



# Les associations artistiques et culturelles ont-elles une place et un rôle à jouer dans les réflexions et les politiques liées à l'économie sociale et solidaire

par **Jean-Louis Laville**

---

## **Jean-Louis Laville**

Relation chercheur acteur / autre économie / redistribution / économie plurielle / valeurs pratiques / évaluation / statut juridique / s'ouvrir à l'international

### *Similitudes entre le secteur de la recherche et celui des acteurs culturels*

En tant que chercheurs, nous voulons continuer à travailler avec vous. La première raison est simple : nous vivons les mêmes évolutions, que dans l'art et la culture. Qu'est-ce qu'on dit actuellement au chercheur ? Le secteur public ne peut plus vous financer, donc tournez-vous vers le privé. Et, on est aujourd'hui, en train de vivre cette régulation quasi marchande dont parlait Laurent Gardin ce matin... qui se diffuse, d'une certaine façon, dans la culture. Nous souhaitons que les rapports entre recherche et société ne se réduisent pas à des rapports avec quelques grandes entreprises financeuses mais puissent inclure aussi un dialogue avec la société civile.

### *Paradoxe entre l'économie mise en avant et la réalité économique*

De ce point de vue là, Serge Calvier l'a dit dès ce matin, on a vraiment un paradoxe. Vous représentez entre 80 et 90% des structures culturelles existantes. Ce qu'il disait me rappelait un peu finalement la situation financière en Amérique du Sud : l'économie populaire qui n'est ni une économie privée formelle, ni une économie publique fait vivre la moitié de la population. Cette autre économie dont on parle représente, à certains égards, la plus grande partie de l'économie. Le paradoxe est vraiment que l'approche économique orthodoxe aboutit tout simplement à ce que de larges pans, voire une majorité de l'économie réelle, soient complètement invisibilisées à travers différentes formes de réductionnisme. Il y en a une qui a été dénoncée dès l'émergence d'Ufisc, c'est la réduction de l'entreprise à l'entreprise de capitaux et de ce point de vue là, le fait que vous ayez remis en avant la possibilité d'une entreprise non lucrative est essentiel. Mais c'est une réduction aussi de l'économie au marché. Et il me semble que de ce point de vue là, il faut reprendre le principe qu'il existe des formes encore plus cachées d'économie, qui sont indissociables du lien social et qu'on a désignées comme relevant de la réciprocité. Quand on parle de réciprocité égalitaire et de redistribution publique, il y a un lien entre les deux qui, dans nos sociétés, a patiemment construit la solidarité démocratique. La défense, l'expression de cette solidarité démocratique, composée à la fois d'une dimension réciprocitaire et d'une dimension redistributive, c'est d'autant plus important qu'il y a un véritable projet néo philanthropique : on est passé des dames patronnesses du 19ème siècle au fait que Bill Gates aujourd'hui a plus d'argent à investir qu'un certain nombre d'Etats.

### *Qu'est-ce que l'économie ?*

C'est important de reprendre le débat auquel appelait Patrick Viveret : qu'est-ce que l'économie tout simplement ? L'économie n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'un moyen de réaliser des services, des finalités qui sont d'une autre nature. Le problème, c'est que l'économie orthodoxe a défini l'économie comme étant un en soi, une activité à part qui pouvait être étudiée en dehors des autres activités de la société... et il faut en revenir à la définition même de l'économie. C'est en cela que la culture est un véritable révélateur

d'évolutions plus larges. Ce n'est pas de ce point de vue là, il n'y a pas d'« exception culturelle » ; au contraire la culture révèle ce qu'est une évolution générale de l'économie. De plus en plus, l'économie dans son ensemble prend une dimension immatérielle et relationnelle qui amène à raisonner autrement. Auparavant, on était prisonniers de cette façon de penser selon laquelle l'économie, est une infra structure s'opposant à ce qui est du domaine de la super structure par exemple la culture soumise à des logiques différentes. Ces modes de pensée basés sur la segmentation ne sont plus valables. Sans aucune visée d'exhaustivité, il y a 5 points autour desquels un travail pourrait être continué.

### *1. L'économie plurielle : choisie ou subie ?*

La première c'est cette économie plurielle : elle est choisie ou elle est subie ? On pourrait commencer à répondre en disant : l'économie plurielle est subie tant qu'elle n'est pas reconnue : qu'est-ce qui n'est pas reconnu ? C'est la diversité des pratiques économiques. Les financements publics vont très largement aux entreprises privées marchandes, ce sont des dizaines de milliards par an, c'est-à-dire que derrière le discours de la rentabilité, de la performance, de l'efficacité, il y a une mainmise sur les finances publiques et des choix publics qui ne sont plus questionnés. Par exemple, les politiques économiques ? Pour beaucoup de régions, se réduisent encore principalement à financer des entreprises pour qu'elles viennent sur le territoire. On voit ce que ça signifie en Lorraine : sur l'ensemble des entreprises qui ont été financées pendant 20 ans, aucune n'est plus sur ce territoire. Il y a des questions de réaffectation des fonds publics qui sont à poser.

L'une des grandes victoires de l'économie marchande, c'est qu'on ne l'interroge plus : elle ne pose que des questions aux autres qui ont sans cesse à s'auto-justifier pour dire qu'ils ne coûtent pas si cher. Alors qu'en fait, c'est un ensemble d'affectations de fonds publics qu'il s'agit de re-questionner en fonction du modèle de société vers lequel on veut aller. Ce pourrait être un travail à continuer : quels sont les cadres institutionnels législatifs, réglementaires, juridiques qui doivent être absolument modifiés pour que les pratiques actuelles puissent avoir plus de latitude, plus de droit d'exister, plus avoir le droit de cité finalement. Et je crois que cela nous amènerait à détailler des thèmes de droit social, de droit du travail.

### *2. Le Rapport entre valeurs et pratiques*

Le deuxième point c'est qu'effectivement le manifeste de l'Ufisc vient de valeurs communes ; c'est très important, mais ce qui crée le brouillage dans nos sociétés, c'est que ces valeurs sont affirmées un peu par tout le monde. Et donc je crois qu'il est important aussi, c'est de voir comment ces valeurs sont mises en rapport avec les pratiques. Il y a une vertu de l'éclairage historique : finalement ce qui est discuté ici, ce n'est pas si neuf que ça, ça a une histoire. Et je pense que retrouver cette histoire, c'est retrouver la mémoire, c'est aussi retrouver un élément d'intelligibilité du présent et du futur. On le voit par exemple sur les utopies et les pratiques. Qu'est-ce qui était frappant quand les utopistes ont fait leurs propositions dans la première moitié du 19ème siècle, c'est que finalement, ils étaient comme un certain nombre d'acteurs culturels, ils pensaient avoir de bonnes idées et ils allaient ensuite chercher le mécène qui allait leur donner la possibilité de les appliquer. Et finalement, le moment le plus créatif dans la 1ère moitié du 19ème siècle, ce n'est pas tant le moment de l'expression utopique qui est un facteur de mise en mouvement mais qui reste dans la dépendance aux puissants. La création sociale arrive quand cette utopie se met en rapport avec des pratiques ouvrières et paysannes et que justement, ces pratiques viennent aussi modifier cette utopie. Ce rapport entre valeurs – utopies – pratiques, c'est aussi quelque chose à exemplifier à travers toute la richesse de votre patrimoine de pratiques. On commence à discuter de la démocratie participative : vous avez un ensemble d'exemples à montrer sur des originalités de démocratie participative qui sont d'ores et déjà en pratique dans un certain nombre de structures et d'expériences.

### *Quels critères d'évaluation ?*

Le troisième point, c'est le travail sur l'évaluation, la valeur de ce qui est fait avec l'idée effectivement, qu'on hérite de représentations dans lesquelles ce qui n'est pas compté n'existe pas, ce qui n'est pas objectivable n'a pas de consistance. On voit bien comment ces idées partagées ont eu des effets : quand on étudie par exemple les modalités de professionnalisation dans les services, on voit que très souvent la professionnalisation et l'appréciation de la qualité, ça s'est fait par leur objectivation, c'est-à-dire par l'exclusion de la dimension relationnelle. L'interrogation à laquelle nous sommes confrontés est donc comment on peut penser une professionnalisation qui intègre vraiment pleinement la dimension relationnelle. La prise en compte de cet aspect des prestations amène aussi à aborder le thème de l'évaluation. A partir du moment où les services ne sont pas seulement marchands, quelles sont les normes conventionnelles sur lesquelles peut s'appuyer le partenariat avec les pouvoirs publics ?

De ce point de vue, il y a eu un certain nombre de réseaux qui ont commencé à avoir des propositions en matière de critères d'évaluation ; il y a aussi des recherches avec Patrick Viveret, avec Bernard Perret, avec Jean Gadrey, avec Florent Jany-Catrice avec Dominique Méda autour des nouveaux indicateurs de richesse, recherches sur l'évaluation du tiers système au niveau européen. Il y a ainsi un répertoire de matériaux disponibles qui pourrait être mis en rapport avec ce qui a été réfléchi dans les réseaux, de manière à avancer sur cette question de l'évaluation. Elle n'est pas propre au champ culturel, elle est aujourd'hui extrêmement prégnante dans l'ensemble des champs associatifs. Il y a une spécificité de chacun de ces champs mais en même temps, il y a peut être une heuristique du rapprochement associatif. Comment peut-on faire une évaluation qui ne soit pas technicisée sur un certain nombre de critères uniquement monétaires par exemple, c'est un objet commun à d'autres champs associatifs puisque avec la loi 2002, dans le champ social et médico-social, la question de comment on intègre les usagers à l'évaluation. Il peut y avoir un enrichissement mutuel dans des échanges entre différents secteurs associatifs, jusqu'ici très cloisonnés qui peuvent sembler bien lointains pour vous mais qui d'une certaine façon ont des problématiques de plus en plus proches.

### *Ne pas s'enfermer dans la question des statuts juridiques*

Ce qui veut dire aussi, c'est le point suivant, qu'il ne faut peut-être pas trop s'enfermer dans des différences entre associations, coopérations, SCIC : tout ça relève finalement des mêmes logiques de mutualisation, de solidarité, d'un rapport individuel collectif dans lequel les individus ne veulent pas être annihilés dans le collectif mais dans lequel ils veulent participer en tant qu'individus à des projets collectifs. Là encore, derrière les changements de dénomination, derrière le fait que les statuts juridiques peuvent être différents, il y a quand même des points communs : comment on avance sur des fonctionnements associatifs, sur ce qu'on pourrait appeler une économie politique de l'association : je ne sais pas si elle a vraiment été faite jusqu'à maintenant. Parce que l'association, si on voit son rôle dans la modernité démocratique, c'est justement un rôle qui à la fois est de l'ordre de la sphère politique au sens noble du vivre ensemble et, en même temps, qui est de l'économique. Tocqueville a déjà mentionné que le plus important à étudier dans les sciences sociales, c'est l'association. Le mouvement de la modernité comme disait Dewey, ce n'est pas le mouvement vers l'individualisme, mais vers l'association. Cette dimension associative de l'action culturelle mérite que nous y travaillions ensemble.

### *Se tourner vers l'international, sortir du débat franco-français*

Dernier point, c'est qu'il y a aujourd'hui l'émergence d'un droit international qui aussi fait sens par rapport à un certain nombre d'initiatives locales. Il y a des rapprochements à faire entre local et international qui débordent le cadre national. C'est là où la terminologie tiers secteur pose problème : ça ne pose pas question dans l'acceptation qu'en avait Alain Lipietz, simplement ça pose problème parce que dans le débat mondial, le tiers secteur n'a pas du tout le sens qu'il a dans le débat français. Donc si on reste dans le débat franco-français, on

peut utiliser ce terme de tiers secteur mais dans le débat international, en particulier dans le débat anglophone qui est dominant aujourd'hui au niveau mondial, le tiers secteur, correspond à une appellation très précise qui vient de l'économie néo-classique, de l'économie orthodoxe et qui considère effectivement ce tiers secteur comme un secteur résiduel qui n'est mobilisable que dans le cas où les deux secteurs principaux ne fonctionnent pas, ce qu'on appelle « les échecs du marché » ou « les échecs de l'Etat » en théorie économique. On voit que la terminologie tiers secteur pose problème si on la rapporte au débat mondial parce que c'est une vision dans laquelle il ne peut être qu'une adjonction à la marge de ce qui reste central c'est-à-dire les piliers de l'Etat et du marché. Or il me semble que l'on ne parle pas de ça, mais que l'on parle véritablement d'une confirmation où la société civile, en liaison avec des pouvoirs publics, est en capacité à proposer des solutions qui ne soient pas des solutions subsidiaires mais véritablement incluses dans la solution de société.

Donc nous avons des objets communs qui pourraient être étudiés dans un cycle de rencontres. C'est une première option. Y a des possibilités au niveau de la recherche : il y a également de nouveaux dispositifs, recherche et société civile par exemple au niveau de l'île de France existent avec des coopérations prévues acteurs et chercheurs dans ce cadre. Il y a aussi des projets d'enseignement qui peuvent être élaborés.

### **Margie Mendell**

#### **Economie solidaire au Québec / réseau d'acteurs / évaluation**

D'abord merci : je viens d'arriver du Québec et je ne savais pas que cette journée existait. Quand Jean-Louis m'a invitée à participer, j'étais vraiment heureuse, et je vous remercie tous : c'était une journée très riche.

#### *Histoire de l'économie solidaire au Québec*

On est devenu au Québec, pendant les derniers 10 ans, un petit laboratoire de l'économie sociale et solidaire, mais il faut souligner que ce n'est pas seulement une invention québécoise ; c'est le résultat d'une co-construction qui est bien sur fondée sur les particularités québécoises mais qui reflète beaucoup ce qu'on apprend des autres expériences ailleurs, y compris celle ici en France. On a collaboré de manière très proche avec des collègues français. Au début, c'était facile parce qu'on avait un encadrement politique; aujourd'hui c'est plutôt la solidarité qui est à la base de cette collaboration.

En ce qui concerne le secteur de la culture en économie solidaire au Québec, il faut revenir à 1996 et le sommet sur l'avenir de l'économie du Québec convoqué par le gouvernement à l'époque de la création du Chantier de l'économie sociale par la suite. Avant ce sommet, les questions économiques étaient plutôt discutées et débattues en concertation entre l'état, les représentants des grands acteurs économiques, et les syndicats. Au sommet de 1996, pour la première fois, il y avait une interpellation assez concrète des acteurs en société civile, des groupes populaires. Aujourd'hui, le Chantier de l'économie sociale est une organisation indépendante, un OSBL, qui regroupe les acteurs en économie sociale à travers le Québec.

Elle est devenu un réseau des réseaux en économie sociale. Une des priorités identifiées tout au début par le Chantier, était le développement du secteur culturel en économie sociale, qui a donné lieu à la mise en oeuvre des "journées de la culture ", qui sont aujourd'hui instituées au Québec chaque année au mois d'octobre. Et c'est vraiment impressionnant : il y a des milliers d'acteurs impliqués dans des activités culturelles à travers le Québec. Les journées de la culture étaient parties prenantes de l'évolution de l'économie sociale et solidaire au Québec. Ceci étant dit, et je souligne que l'Ufisc est tout nouveau pour moi, ce qui manque chez nous en vous écoutant aujourd'hui, est un réseau du secteur malgré l'effervescence des journées de la culture et la grande participation des acteurs impliqués. Un tel réseau comme le vôtre reste à construire chez nous. Malgré ces journées de la culture et l'organisation qui les coordonne qui est bien structuré, le secteur reste très éclaté. Le Chantier de l'économie sociale regroupe tous les acteurs, tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le secteur culturel pose un défi important. On vient de fêter le dixième anniversaire du Chantier, il y a quelques mois, avec plein d'actions et d'engagements. Une des priorités identifiées est de travailler très proche avec le secteur culturel.

Une autre chose à souligner qui nous distingue de la France est que l'économie sociale et solidaire instituée n'existe pas au sein des régions à travers le Québec. Ceci étant dit, c'est les acteurs eux-mêmes qui ont créé des "pôles régionaux" autour du Québec, une stratégie très importante à la fois pour mobiliser des acteurs locaux et régionaux, mais aussi pour avoir la reconnaissance par l'état de la place occupée par l'économie sociale dans les régions. L'histoire des dernières dix années nous démontre que l'état s'approprie les initiatives qui marchent, qui ont des impacts significatifs et les institutionnalise par des divers moyens, y compris la création des nouveaux espaces publics. Alors, on mène cette stratégie qui est devenue extrêmement importante étant donné que les deux piliers gouvernementaux, provincial et fédéral n'étaient pas du tout les gouvernements sympathiques à l'économie sociale et solidaire.

#### *Evaluation et indicateurs de bonheur*

Je vais terminer en admettant que je suis une économiste. Après cette journée, j'ai honte de l'admettre, mais je vous rassure parce que je travaille plutôt avec des sociologues et des anthropologues! On a parlé beaucoup aujourd'hui de l'évaluation et je ne sais pas si vous avez vu le dernier numéro de la revue Britannique, Economist, avec comme titre « Happiness », le bonheur. Même l' Economist a découvert l'importance du bonheur. Et tout le numéro est consacré à cette thématique : que la richesse matérielle, monétaire n'égale pas le bonheur... Cette question est devenue assez sérieuse ; la source citée dans cette revue est les indicateurs de bonheur développés par le roi de Boutan, mais il y a actuellement plusieurs statisticiens au Canada, entre autres, qui travaillent à créer des indicateurs de bonheur. Et ce n'est pas quelque chose anodine. On parle de biens communs, de bien être... Les économistes disent toujours que souvent créer de la richesse, des produits matériels, donne lieu à des externalités, avec des conséquences positives ou négatives. Je pense qu'avec le secteur de la culture, on peut renverser cette logique en disant qu'à la base de la culture est la passion. Oui, au fond, c'est la création, mais il faut absolument qu'on récupère ce mot « économique » et qu'on ne soit pas gêné de le faire. La culture produit des externalités économiques positives. Voilà la logique à l'envers! Vous êtes aussi des acteurs économiques, vous contribuez à l'économie, vous gagnez de l'argent, même si vous n'en gagnez pas assez. Vous dépensez l'argent, vous engagez du monde, vous louez des chapiteaux, vous achetez des équipements, etc. De plus, on a des moyens de comptabiliser les contributions des bénévoles et les autres activités non-marchandes qui contribuent à la création culturelle. On a des instruments de comptabilité sociale nous permettant de chiffrer tout ça pour mettre en évidence l'ampleur de cette activité et sa contribution à la croissance économique. C'est puissant de dire que c'est une activité économique toujours en rappelant que l'impact économique est le résultat de l'engagement, de la création, de bonheur de créer, de l'appréciation de la beauté de l'art dans toutes ses formes. La capacité économique d'activité culturelle est sous-estimée ; de le mettre en évidence devient une stratégie incontournable par des réseaux comme le vôtre et les réseaux en émergence comme chez nous au Québec.

# Conclusion de la journée

par **Louis Joinet**, président de l'Ufisc

---

## Louis Joinet

Relations acteurs chercheurs / réciprocité / autre économie / suite du manifeste

### *Relation acteurs et chercheurs : des apports réciproques*

D'abord, cette rencontre chercheurs acteurs. Ce qui me semblait intéressant et déjà dans les réunions préparatoires, c'est que je ne parlais pas de partenariats mais d'apports réciproques. D'abord le mot réciproque ; c'est sur les écrans : égalitaire et, pourquoi pas réciproque ? Parce que la question qui se pose, au moins implicitement, par rapport à l'économie solidaire : y a-t-il une spécificité culturelle de notre secteur par rapport au secteur global de l'économie solidaire ? Par exemple, est-ce que le fait que l'intermittence soit consubstantielle par rapport à notre secteur est une spécificité ou est-ce qu'on le trouve dans d'autres secteurs de l'économie solidaire, je ne le pense pas. Donc ça a des conséquences très importantes sur une analyse économique. Y a-t-il d'autres spécificités ? C'est là où vous chercheurs et nous, c'est un apport réciproque, nous aidez à mieux comprendre et en connaissant mieux nos pratiques, vous aidez à mieux analyser dans votre démarche de recherche le rapport économie solidaire et le secteur de la culture globalement pris.

En ce qui concerne les sujets et les thèmes de recherche communs, je suis tout à fait d'accord avec les 5 points que tu as relevés (*il s'adresse à Jean-Louis Laville*), on en prend acte, on s'y mettra tous car, comme l'a dit Shirley tout à l'heure à propos de l'évaluation « je vais m'en emparer »... et bien, il faut vous emparer du manifeste !

### *Y a-t-il une économie politique de l'association*

Il y a un certain nombre de points : les retombées juridiques du manifeste, sur le droit en général et sur l'approche juridique qu'a l'économie solidaire... Et, je prends un sujet qu'on n'a pas abordé : création collective qui est quand même au cœur du débat et droits d'auteur. C'est de l'économie ça. Et puis, je retiens beaucoup cette idée : y a-t-il une économie politique de l'association ? Il y a failli avoir une avancée : j'étais, à une époque, rapporteur au moment de la célébration du centenaire de la loi sur les associations. On devait continuer les travaux sur l'avenir de la loi 1901 et il y a eu des changements politiques : ça ne s'est pas fait. Il y avait eu un début de réflexion. C'est la seule structure juridique que je connaisse avec une telle souplesse, une telle histoire, un tel combat pour s'émanciper du droit classique ; c'est un des rares endroits que vous soyez un petit ou un gros, très connaisseur ou pas et même maintenant, les moins de 18 ans peuvent créer des associations.

Je dissocie l'organe décisionnel de l'organe de mobilisation et de débat. Vous avez un conseil d'administration fermé, il y en a 8, il n'y a pas besoin d'assemblée générale et vous créez à côté une autre structure. D'ailleurs l'union Fisc a un conseil d'administration qui est l'organe de débat décisionnel et on a l'organe de débat auquel on est vraiment, je n'allais pas dire soumis, mais qui joue vraiment un rôle très important dans l'orientation. Voilà une avancée qui est une dissociation : c'est l'analyse de la loi de 1901 dans un cadre qui est celui de son économie politique.

### *Que fait-on du manifeste ?*

Deuxième point, qu'est-ce qu'on fait du manifeste ? Ah il n'est pas question de vous demander de l'approuver, ce n'est pas dans nos pratiques. Alors qu'est-ce qu'on va faire ? D'abord, je retiens à défaut d'adoption, il n'y a pas de consensus, on ne l'a pas cherché, mais, comme on dit à l'ONU, il y a une large convergence de vues. Quel est l'avenir de ce manifeste ? On n'a pas définitivement tranché : est-ce que c'est un manifeste évolutif ou statique ? Est-ce qu'il donne la ligne à un instant T de notre histoire ou bien est-ce qu'il est

évolutif et dans ce cas, on ne l'adoptera jamais. Le deuxième point, c'est le problème de – un mot un peu compliqué – d'acculturation : comment faire pour qu'on s'empare du manifeste ? Là y a un réel problème et le plus difficile à toucher, ce sont les artistes : ils ont la tête ailleurs. Par contre, des administrateurs, c'est pas pareil. Il faut qu'on évalue en tant qu'union Fisc, où on en est de ce point de vue : est-ce qu'on a eu la méthode, la procédure qui va aider à ce que les gens s'en emparent d'abord chez nous. La deuxième : faut-il que l'administration s'en empare ? Si on veut que le pratiquement possible rejoigne l'idéalement souhaitable, c'est difficile de contourner l'Etat : l'Etat étant par définition au service de tous, autant qu'il évolue pour le bénéfice de tous.

Dernier point, c'est sur le que faire du manifeste, sous quelle forme. C'est lié aux questions précédentes. Là, il faut que nous discussions. Certains d'entre nous parlent d'une meilleure lisibilité : il y aurait un lectorat qui aurait une meilleure compréhension si les mêmes choses pouvaient être explicitées dans un sens plus pédagogique. Par exemple, certains ont exprimé qu'il prenne une tournure plus journalistique. L'idée n'est pas de transformer le manifeste, on le garderait comme ça, mais d'avoir un document de vulgarisation.

## **Philippe Berthelot**

### **Collectif**

*Evolution du manifeste : liée à la capacité collective à avancer*

C'est vrai qu'il y a du boulot sur la planche pour tous. C'est pour ça qu'on est embêté avec le « qu'est-ce qu'on en fait » de ce manifeste. Cette journée va permettre d'autres choses. Et on voit bien que ce qui a traversé la journée, c'est notre travail sur nous-mêmes, un travail d'acceptation des uns et des autres : l'avancée sera, en fait, notre capacité collective à produire de l'analyse.

Donc, on va s'assumer collectivement au grand jour et travailler à la fois dans la dimension nationale, territoriale et pourquoi pas internationale...